

CHAPITRE 3

LES GRANDS HABITATS PRÉHISTORIQUES, EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU, AU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

Béatrice SCHMIDER

Répartition régionale

Des particularités du milieu naturel (topographie accidentée du plateau, effondrements des dalles de grès, remaniement des dépôts de pente et des sables éoliens, érosion des sols et reforestation) résultent des conditions peu propices à la conservation des sites archéologiques. Leur répartition, telle qu'elle apparaît sur la carte (fig. 1) peut être considérée comme aléatoire, car les découvertes furent fortuites (*cf.* ch. 2), résultat de prospections souvent en relation avec l'exploitation des carrières de sable et de grès, lors du développement des grands travaux de la région parisienne, à la fin du XIX^e siècle. On peut en déduire toutefois, qu'au moins pendant une partie du Paléolithique supérieur, cette région a fonctionné comme une zone de refuge, peut-être parce que les groupes de chasseurs du Bassin parisien y trouvaient des abris naturels qui leur manquaient par ailleurs. Ainsi sont attestées des habitations de plein air sur la platière ou sur les replats sableux, mais aussi des sites d'abri, sous la dalle gréseuse en haut de la corniche ou bien entre les blocs qui ont roulé sur les versants. Bien entendu, ces sites sont souvent très remaniés. La rareté des eaux stagnantes et l'absence d'écoulements superficiels explique la localisation des gisements au débouché des petits vallons aboutissant à la vallée principale, les versants exposés au midi étant bien sûr les plus recherchés. Tels quels, les gisements du Massif de Fontainebleau constituent les meilleurs témoignages de la période comprise entre 27.000 et 12.000 BP, représentant les cultures du Gravettien, Solutréen et Badegoulien relativement rares au nord de la Loire.

La plus grande concentration de sites se trouve sur la rive droite du Loing, sur le plateau des Gros-Monts ou des Beauregards, morceau du plateau de Beauce, isolé par le fleuve (fig. 4). Il est divisé en deux parties par le vallon des Châtaigniers avec à l'est, le haut plateau qui a conservé sa couverture et culmine à 130 m; à l'ouest, affleurent les grès et les sables à 126 m. Le talus est accidenté de ravins et de vallons secs plus ou moins larges, comme le Cirque de la Patrie, et couvert de chaos de blocs avec quelques abris. Les gisements sont concentrés sur cette partie sableuse occidentale : sites d'éperons comme le Beauregard, le Deuxième Redan, les Gros-Monts, de versant comme le Cirque de la Patrie et d'abris comme le Grand Surplomb et la grotte du

Troglodyte. Un seul site est en pied de talus dans les accumulations sableuses d'un vallon, c'est le Cirque de la Patrie - talweg.

Le deuxième ensemble majeur est celui de Montigny sur Loing, sur la rive gauche. Les gisements se trouvent sur les pentes du talus du plateau de Beauce : sur les replats du Long Rocher, du Haut Le Roc, à 98 m, de la Pente des Brosses, à 100 m, enfin la grotte du Croc Marin, sur le plateau du même nom, qui était ornée de peintures paléolithiques. D'autres gisements, moins importants, sont conservés sur la rive gauche du Loing. En amont, le gisement de Chaintréauville, sur la commune de St Pierre lès Nemours, dans le bois des Sables, qui est un site de versant entre 82 et 110 m; en aval, le petit abri de la Vignette, au sommet d'un escarpement, à Villiers-sous-Grez.

En dehors de cet ensemble de la vallée du Loing, il n'a été trouvé que quelques autres gisements, dispersés à l'ouest, dans le bassin de l'Essonne qui occupe une même position topographique. Le plus important est le gisement de Saint-Sulpice de Favières, situé sur la Montagne de Segrez. La station de Saint-Martin de la Roche, à Etrechy, dans la vallée de la Juine, est également perchée sur une butte, en avant du Plateau de Beauce. Le gisement de Ballancourt sur Essonne, sur la rive droite de l'Essonne est sur une petite plate-forme hérissée de blocs de grès. Citons, dans le même secteur, l'abri du Cheval, sous le sommet d'une butte rocheuse dominant le cours de l'École qui porte une gravure de cheval dont l'âge est contesté et la grotte de la Justice, à Boutigny sur Essonne, détruite par les carriers, qui a fourni une plaquette, peinte d'un équidé.

Les principaux sites du Massif des Beauregards, à Nemours

A deux kilomètres environ, au sud de Nemours, le Massif des Bois des Beauregards se présente comme un plateau rocheux, parsemé de chaos gréseux. Il est limité par la vallée du Loing, à l'ouest, et d'autre part des petites vallées sèches : la vallée des Châtaigniers, à l'est, la vallée de Pierre-le-Sault, au sud (fig. 4). Les découvertes qui se sont succédées durant le siècle dernier, témoignent d'une occupation humaine dense pendant une grande partie du Paléolithique supérieur. La présence d'abris naturels,



Figures 8 (gauche) et 9 (droite) - Le Cirque de La Patrie. Les versants sont recouverts d'éboulis de grès ayant protégé les couches archéologiques. En bas, l'abri en forme de grand dolmen, désigné sous le nom de "grotte du père La Patrie" (photos Schmider).

la sécheresse du sol, la vue étendue sur la vallée et les territoires de chasse de la rive gauche du Loing, la proximité des gîtes de silex faisaient de ce secteur un lieu privilégié pour l'habitat. Malheureusement, l'exploitation des grès par les carriers, les remaniements provoqués dans les sédiments sableux par l'action des racines, des fousseurs ou des travaux humains (une partie des platières ayant été cultivées en vigne au Moyen-âge) ont amené des mélanges dans les industries des diverses communautés qui se sont implantées sur le site durant des millénaires. Il n'en reste pas moins que l'étude des grands sites préhistoriques, évoqués ci-dessous, apporte un témoignage irremplaçable sur le peuplement de la Forêt de Fontainebleau.

Le Cirque de la Patrie

Un témoignage du Gravettien

Dans les Bois des Beauregards, le Cirque de la Patrie (fig. 8 et 9) sera le premier cité car il montre les vestiges du Gravettien, première culture du Paléolithique supérieur représentée dans le Massif de Fontainebleau. Le Gravettien est caractérisé par la pointe de La Gravette, pointe en silex à extrémité acérée et à dos rectiligne formé par des retouches abruptes partant des deux faces. Toujours fabriquées sur des lames étroites, elles présentent des dimensions variées, les plus petites étant qualifiées de "microgravettes". Elles servaient probablement à armer des pointes de sagaie pour la chasse. D'autres armatures, à base pédonculée, donc dotées d'un autre mode de fixation, sont aussi caractéristiques du Gravettien. Ces deux types se rencontrent au Cirque de la Patrie mais ne sont pas associées sur les mêmes emplacements, ce qui laisse supposer que toutes les implantations gravettiennes n'étaient pas strictement contemporaines ou bien étaient spécialisées dans des activités différentes.

Topographie et stratigraphie

Le gisement du Cirque de La Patrie est situé au fond d'un vaste vallon entaillant les grès et les sables stampiens au nord du massif des Bois des Beauregards. H. Alimen (1963) a décrit la topographie de la région caractérisée par l'emboîtement de trois cirques, le Cirque de la Patrie étant le plus petit (fig. 10). Le gisement préhistorique fut découvert par Raoul Daniel qui en-

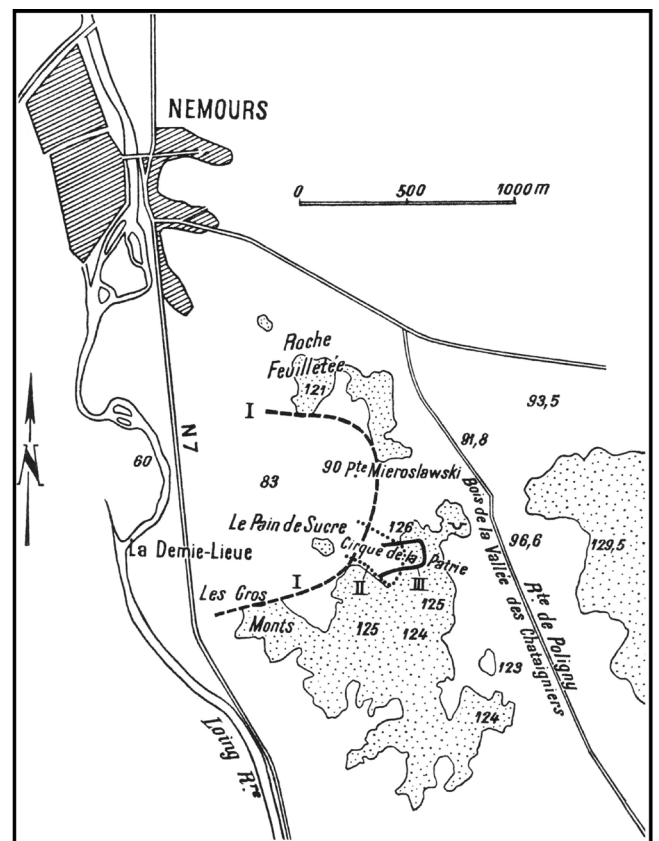


Figure 10 - Esquisse topographique de la région du Cirque de La Patrie. En pointillé, les surfaces supérieures à 120 m qui correspondent à peu près aux affleurements des tables de grès stampien (d'après Alimen 1963).

treprit deux séries de fouilles en 1928 et 1936 et explora 180 m² sur le versant ouest. Sous l'humus et des sables stériles, il rencontra un niveau de sable compact, de couleur roux foncé, qui allait s'approfondissant et s'épaississant vers le bas de la pente. Dans cette couche, des pierres brûlées, reste d'anciens foyers, étaient mêlées à une riche industrie lithique de type gravettien. Le Docteur André Cheynier reprit les fouilles vers 1951 et les étendit à l'ensemble du cirque. Il retrouva le Gravettien dans des conditions stratigraphiques similaires et localisa, en outre, d'autres stations plus anciennes, plus ou moins en place sur les versants : une station levalloiso-moustérienne, une station auri-

gnacienne et surtout une occupation à pointes pédonculées sur un palier du versant oriental. Par ailleurs, il remarqua que des phénomènes de solifluxion et de ruissellement avaient déplacé et mélangé des vestiges de toutes ces industries dans un petit thalweg au fond du vallon (fig. 11 et 12), site qu'il publia sous le nom de "station du thalweg" (Cheynier *et al.* 1963:41).

Une analyse technologique a été effectuée, dans le cadre d'un doctorat, par Laurent Klaric (2003). Elle a porté sur l'industrie recueillie par le Docteur Cheynier dans l'habitat central (plus de 50.000 pièces dont près de 2000 outils). L'étude de Laurent Klaric s'est concentrée sur un échantillon restreint mais représentatif et son analyse a contribué à renouveler les connaissances sur le comportement technique des Gravettiens.

Un atelier pour tailler des lames et des armatures de projectiles

Les fouilles du Dr Cheynier, qui recueillait l'intégralité du matériel, à la différence de ses prédécesseurs, ont montré que le gisement principal est un grand atelier de taille. Dans sa monographie (1963), A. Cheynier (dont la collection est conservée au Musée de Nemours), signale qu'il a recueilli un millier de nucléus, dont la moitié, ramassés dans les déblais des anciennes fouilles. Les rognons de silex ne provenaient pas de loin et une partie peut provenir des poudingues de Nemours, qui en sont très riches et affleurent au Beauregard et à Poligny, donc à quelques centaines de mètres, 2 km au maximum. Un matériau, de meilleure qualité, est présent dans la craie campanienne, visible en aval de Nemours et qui se retrouve aussi dans les alluvions du Loing (Mauger 1994).

Laurent Klaric (2003) n'a retrouvé que 323 nucléus qui lui ont toutefois permis de reconstituer l'ensemble de la chaîne opératoire. Les nucléus ont été préparés dans des blocs de silex dont la taille pouvait atteindre une trentaine de centimètres, mais les Gravettiens avaient sélectionné également certains blocs de dimension plus modeste, souvent de forme oblongue. En effet, les tailleurs recherchaient des gabarits laminaires de différentes dimensions, sans avoir recours toutefois à des chaînes de productions séparées pour les lames et les lamelles. Différentes modalités d'initialisation du débitage peuvent être observées; la quantité de lames à crêtes totales, à 2 versants, laisse pourtant supposer que ce type d'amorce a été employé majoritairement. Les tables laminaires sont toujours très étroites et souvent extrêmement rectilignes, en accord avec la morphologie recherchée pour la réalisation des armatures. Différents moyens étaient employés pour l'aménagement du cintrage de la table. Le débitage laminaire reposait sur l'utilisation de deux plans de frappe opposés, l'exploitation de la même table avec des enlèvements véritablement bipolaires s'observant sur plus d'un tiers de l'échantillon. Sur certains nucléus, à deux plans de frappe opposés, on observe que seul, l'un des deux, a été utilisé pour le débitage des produits laminaires, l'autre n'ayant qu'une fonction d'entretien. Rares cependant sont les nucléus qui ne présentent qu'un seul plan de frappe et les remontages ont souvent montré un débitage préalable bipolaire.

Les lames et lamelles qui proviennent du débitage des nucléus (plus de 10.000) sont remarquables par leur forme régulière, leur profil rectiligne et leurs arêtes parallèles. Pour identifier les mo-

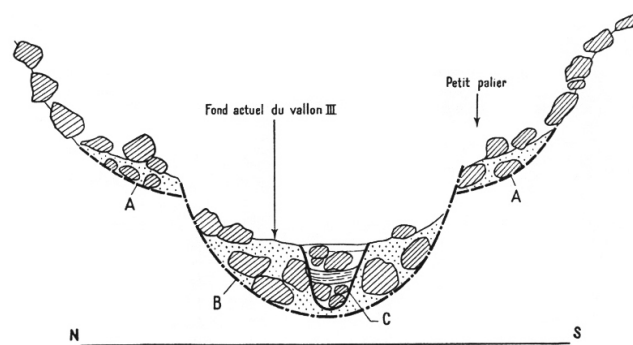


Figure 11 - Coupe transversale schématique du Cirque de La Patrie. Des occupations plus ou moins "en place" ont été localisées sur les versants (A), tandis qu'une partie des vestiges, entraînés par le ruissellement ou la solifluxion, se retrouvent remaniés dans un petit thalweg, au fond du vallon (C) (d'après Ali-men 1963).

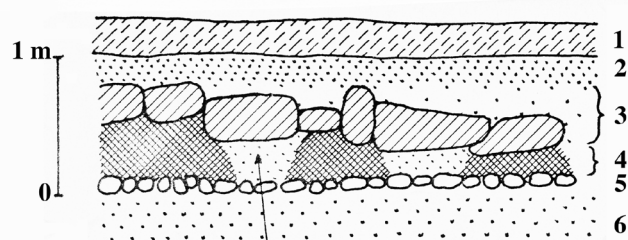


Figure 12 - Coupe ouest-est à travers le secteur central (d'après Cheynier 1963). 1, humus; 2, sable gris; 3, sable blanc et grès; 4, alios et sable roux; 5, pavage; 6, sable tertiaire. L'industrie gravettienne était concentrée dans la couche 4.

dalités de préparation au détachement des lames, Laurent Klaric a sélectionné, au hasard, 300 pièces. Les talons lisses dominent très largement et sont le plus souvent abrasés, l'abattage de la corniche étant assez fréquent. L'observation a montré que la percussion à la pierre tendre a été majoritairement employée pour le détachement des lames, les grès de l'environnement ayant fourni percuteurs, retouchoirs, enclumes, broyeurs et molettes, qui se retrouvent nombreux dans le matériel recueilli lors des fouilles.

Les armatures (gravettes et microgravettes), pièces les plus caractéristiques de la série, ont été confectionnées à partir des supports laminaires rectilignes et étroits (fig. 13:1-2). Laurent Klaric a recensé 74 pièces à dos, dont seulement 14 gravettes et 3 microgravettes. Le dos est majoritairement abrupt obtenu souvent par retouches croisées. L'étude des 38 pièces à cran (fig. 13:10-11, 14), qui sont des pièces cassées en cours de fabrication, a permis de déterminer le mode opératoire pour la transformation des supports par l'abattage du dos. Pour la confection des armatures, les supports laminaires ont été réduits, en moyenne, de 40% de leur largeur. La retouche du dos a été réalisée par percussion mais la retouche par pression (identifiée par J. Pellegrin et M. O'Farrell dans d'autres ensembles gravettiens) a pu être appliquée conjointement.

Dans l'outillage courant, des lames robustes à troncature oblique abrupte, dénommées "coutelas" par le Dr Cheynier (fig. 13:18-19), ainsi que des burins multiples sur troncature retouchée, aménagés à l'angle de grandes lames (fig. 13:16-17), sont caractéristiques de l'industrie de ce courant culturel. En effet, dès les

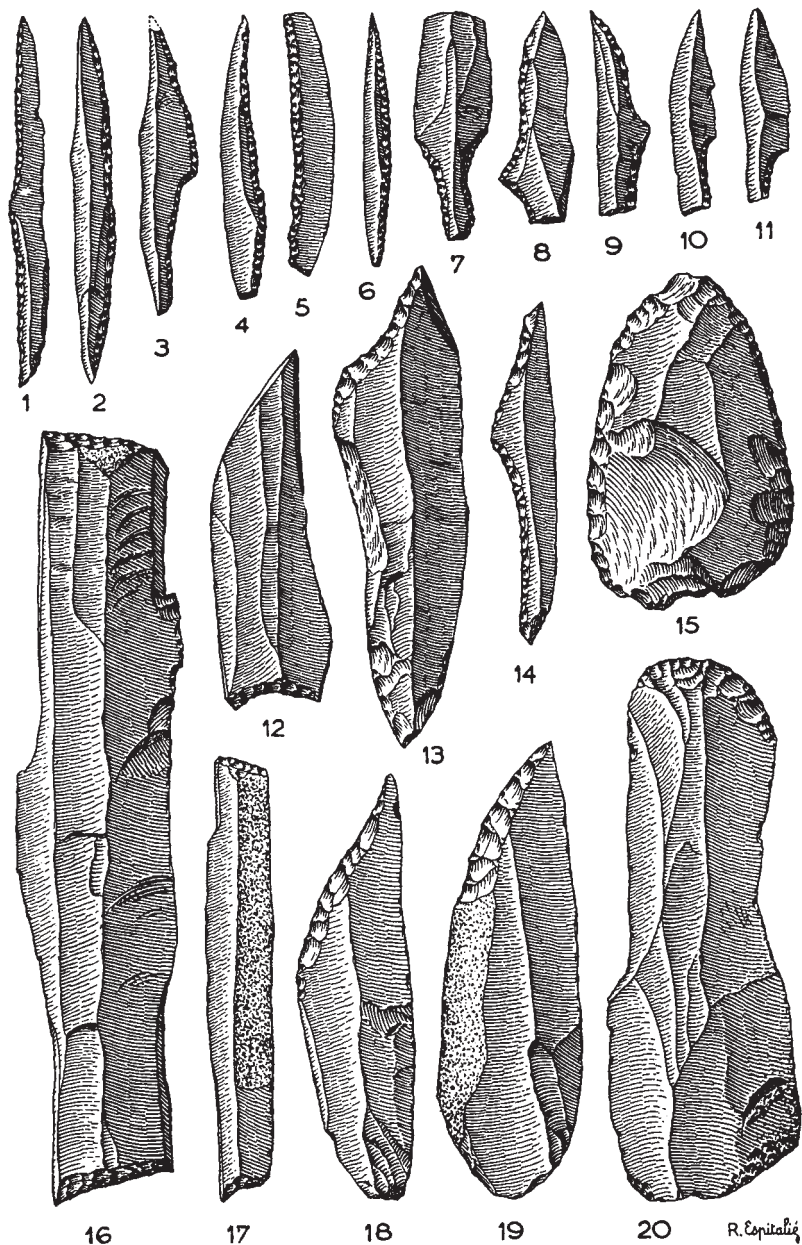


Figure 13 - Industrie lithique de l'atelier principal du Cirque de La Patrie. Fouilles M. et R. Daniel, dessins Espitalié, 2/3 GN; (in L'Anthropologie 1953).

premières fouilles (Daniel 1937b) cet ensemble lithique fut rapproché du Périgordien supérieur de Dordogne. Actuellement, on parlera plutôt de Gravettien récent, en se référant à la terminologie utilisée en France septentrionale (Klaric 2003, 2005).

D'autres armatures pour un autre gibier ?

Sur un palier du versant oriental du Cirque de La Patrie, le Docteur Cheynier découvrit une petite concentration lithique caractérisée par la prédominance des produits sur éclats (alors que l'atelier central est très laminaire) et surtout par la présence d'outils et de pointes présentant une soie, destinée à l'emmanchement (fig. 14). Les pointes pédonculées ont été rapprochées des pointes de La Font-Robert du Périgordien V de Dordogne quoiqu'elles soient plus grandes et plus massives. Les pointes de La Gravette ne semblent pas associées à cet ensemble comme c'est le cas dans le Sud-Ouest de la France. Par contre, on

remarque des assemblages similaires en Europe du Nord (en particulier à Maisières, près de Mons) et peut-être faut-il y voir un faciès nordique du Périgordien supérieur. Que la vallée du Loing ait été le point de rencontre de groupes venant du nord et du sud est une hypothèse. Que les pointes pédonculées aient été destinées à un autre type de gibier que les pointes de La Gravette en est une autre...

Des gravures animales sur cortex de silex ou dalles de grès ont été relevées par le Dr Cheynier, mais elles sont considérées comme douteuses par les spécialistes.

Le Beauregard

Le gisement du Beauregard garde les vestiges de deux nouveaux groupes humains qui succédèrent aux Gravettiens du Cirque de la Patrie dans la vallée du Loing : les Badegouliens et les Magda-

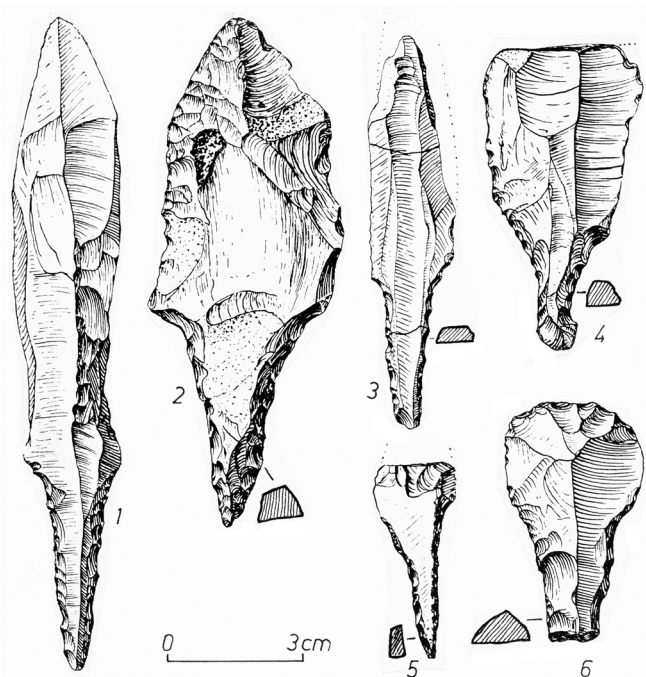


Figure 14 - Pièces pédonculées. Fouilles Cheynier (Cheynier 1963). Les pédoncules que présentent ces objets suggèrent une fixation sur un manche ou une hampe en bois ou en os. Certaines pièces sont manifestement des outils (tel le grattoir n°6) ou des armatures (telle la belle pointe n°2).



Figure 15 - Le site du Beauregard, aujourd'hui. La plate-forme, en bordure de l'abrupt, sur laquelle repose la table d'orientation, représente le centre de l'atelier préhistorique. Au deuxième plan, la vallée du Loing et la Ville de Nemours (cliché Schmider).

lénien. Comme il a été dit précédemment, le site qui occupe un promontoire s'avancé en éperon au nord-ouest du massif des Bois des Beauregards, a été le plus anciennement découvert et a fait l'objet de fouilles intensives, souvent désordonnées. Pourtant il semble que dans ce secteur, les traces des implantations préhistoriques étaient particulièrement bien préservées, incluses dans une épaisse couche d'argile compacte ayant permis la conservation de restes de faune et d'industrie osseuse, disparus partout ailleurs. Les premières fouilles eurent lieu sur la plate-forme, en bordure de l'abrupt, là où fut édifiée par la suite une table d'orientation (fig. 15) et également sur les pentes orientées au sud. Le Grand Surplomb ou Abri Doigneau, qui s'ouvre sur le versant, juste au dessous de la table d'orientation fut aussi

exploré précocement. Les meilleures indications stratigraphiques proviennent des recherches effectuées par Raoul Daniel et André Nouel sur des emplacements situés à une centaine de mètres à l'est et au nord-est de la table d'orientation. Ces deux fouilleurs découvrirent une riche industrie lithique badegoulienne localisée dans une couche argileuse rouge de 0,20 à 0,25 m d'épaisseur, reposant sur la plate-forme gréseuse en bordure du plateau, sur le sable tertiaire vers l'intérieur. Au dessus, une couche de sable noirâtre de 0,50 à 0,70 m, très perturbée, contenait des vestiges épars du Néolithique et du Tardenoisien et surtout une industrie assez abondante du Magalénien supérieur.

Les Badegouliens succèdent aux Gravettiens

L'intégrité de la couche inférieure du Beauregard, en cet endroit, était attestée par l'alignement de séries dentaires de chevaux absolument intactes et également par la découverte par A. Nouel de chutes de burins proches des outils dont elles avaient été extraites. L'industrie fut comparée par les deux fouilleurs à celle du niveau "à raclettes" de Badegoule, en Dordogne, distingué par le Docteur Cheynier (1939) sous le nom de "Proto-Magalénien" (car il se situe à la base du Magdalénien). Par la suite, le terme de "Badegoulien" fut préféré. Dans le Bassin parisien, le Badegoulien correspond à un épisode climatique tempéré et humide qui a été mis en évidence par Arlette Leroi-Gourhan à l'Abri Fritsch, un abri sous roche situé sur la rive droite de la Creuse. Le Badegoulien y a été daté des environs de 17.000 BP. On assiste alors à un réchauffement graduel du climat après le dernier maximum glaciaire (aux alentours de 18.000 BP) (Trotignon *et al.* 1984).

Les séries lithiques recueillies par Daniel et Nouel, dans la couche inférieure du Beauregard (*cf.* Daniel M. et R. 1953), contiennent en abondance les outils typiques du Badegoulien : la raclette et le burin transversal sur encoche. La raclette (fig. 16:7-8) est un petit éclat mince sub-quadrangulaire à bords abattus par une retouche continue courte et abrupte, dont le support est obtenu par débitage d'un nucléus allongé en "tranches de saucisson" (écrit Cheynier). Cet outil était utilisé probablement pour le racleage de l'os ou du bois. Pour le burin transverse sur encoche (fig. 16:9 et 11), fabriqué sur un éclat épais, l'enlèvement de burin est porté, sur une concavité du bord, perpendiculairement à l'axe de la pièce; il s'agit probablement d'une technique particulière d'obtention des supports lamellaires.

Les grattoirs représentent le tiers de l'outillage et un éventail varié de formes. Ils sont souvent fabriqués sur lames entières ou raccourcies (fig. 16:5-6), parfois bien retouchées sur les bords (fig. 16:12-13). A côté se rencontrent des grattoirs de petite taille, sub-circulaires (fig. 16:1), à front parfois denticulé. Des formes précédentes on passe à des types à museau unique ou multiples, les enlèvements frontaux étant courts et abrupts, mais non lamellaires (comme à l'Aurignacien) (fig. 16:2, 4 et 15). Des lames appointées, à retouches continues (fig. 16:14) complètent l'ensemble. Soulignons qu'il n'y a pas de lamelles à dos.

On verra (p. 25) que le matériel lithique provenant du gisement "classique" du Beauregard, s'individualise assez fortement des séries recueillies dans les fouilles plus récentes du Deuxième Redan qui appartiennent aussi, sans conteste, au Badegoulien, et nous reviendrons sur la signification de ces divergences (p. 27).

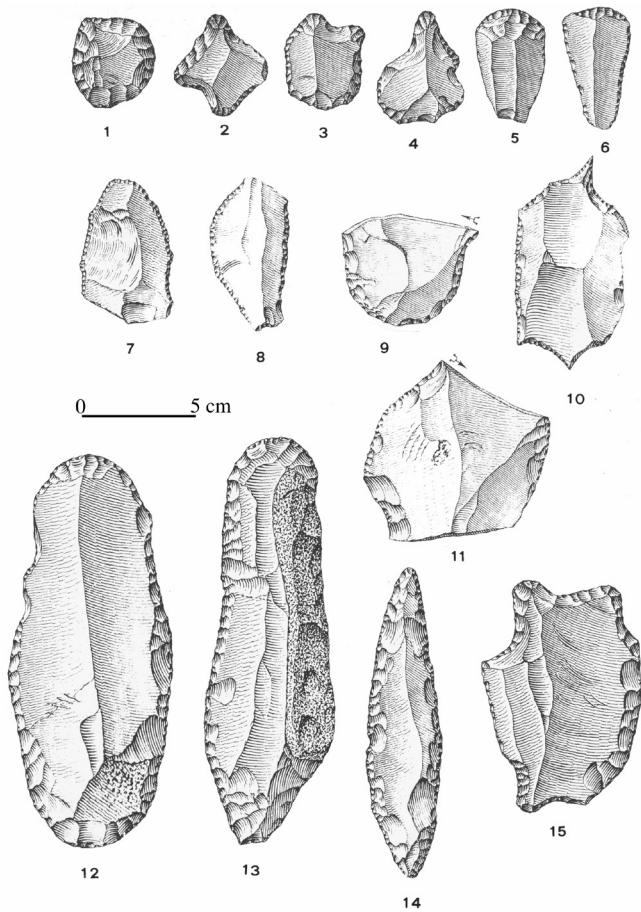


Figure 16 - Industrie lithique du niveau inférieur, badegoulien, du gisement du Beauregard (fouilles Daniel, dessin Espitalié).

Cinq mille ans après : les Magdaléniens

Dans la couche sableuse superposée, le Magdalénien est plus ou moins mélangé avec des industries plus récentes, parfois même de la poterie. Des remaniements divers dans un sédiment très meuble en sont la cause. On pense qu'il s'est écoulé plusieurs millénaires entre le passage des Badegouliens et l'arrivée des Magdaléniens. En effet, l'industrie lithique du Magdalénien du Beauregard est comparable à celle des campements de la vallée de la Seine (Pincevent, par exemple) qui ont été datés par le carbone 14 des environs de 12.000 BP. L'industrie lithique magdalénienne (fig. 17) diffère de l'industrie du niveau sous-jacent par l'allure élancée des outils fabriqués sur de longues lames minces et également par l'absence de l'épaisse patine blanche qui altère la surface des outils badegouliens. Le Magdalénien, qui se situe à la fin des temps glaciaires, se caractérise par un développement important de l'outillage osseux. Ce n'est pas le cas au Beauregard où l'outillage osseux a disparu par suite de l'acidité du sol. Toutefois, le travail des matières osseuses est attesté par l'abondance des burins (fig. 17:16-17) utilisés pour le découpage des baguettes dans le bois de cervidé. Des grattoirs sur grandes lames (fig. 17:18-19), des perceurs à pointe fine (fig. 17:9-14), et quelques lamelles à dos (fig. 17:3-5) complètent l'équipement laissé par les Magdaléniens du Beauregard. Les nucléus et les produits provenant de leur débitage, forcément très nombreux, ont peu intéressé les anciens fouilleurs.

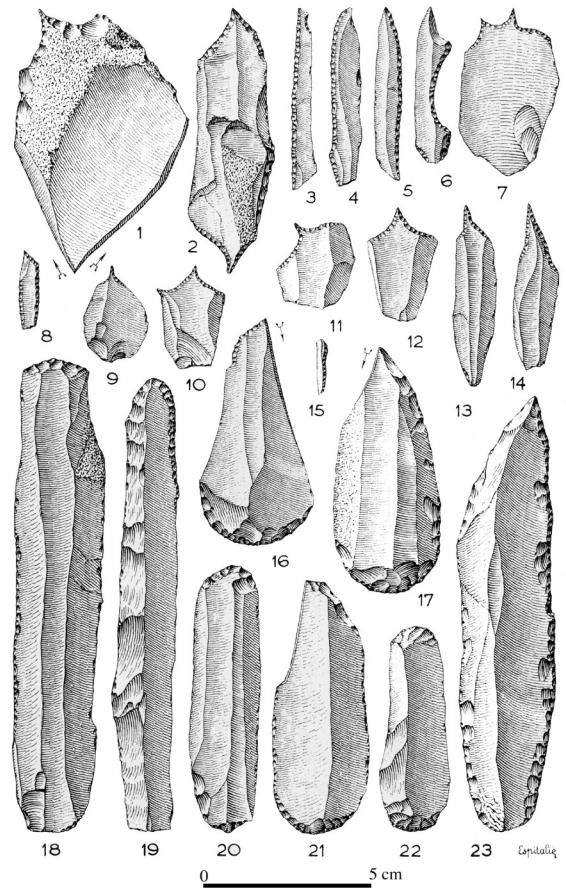


Figure 17 - Industrie lithique du niveau supérieur, magdalénien, du gisement du Beauregard (fouilles Daniel, dessin Espitalié).

L'industrie osseuse du Grand Surplomb

Le Grand Surplomb ou Abri Doigneau (fig. 18), ouvert vers le quart supérieur de l'abrupt occidental du plateau, est formé par un gros bloc de grès de 9 m de long, détaché du banc par une fissure formant un couloir montant à la table d'orientation. Ce bloc, dont la masse est évaluée à 450 tonnes, est resté en équilibre sur d'autres rochers, dégagant une cavité de 0,60 m de haut pour une surface de 28 m². L'abri avait été partiellement remanié par un commencement d'exploitation de la roche où est scellé un médaillon à la mémoire d'Edmond Doigneau, le découvreur du site du Beauregard. Une couche archéologique paléolithique avait été conservée par les dalles tombées de la voûte. D'après Raoul Daniel (1950), cette couche de 0,30 m d'épaisseur, est formée de sable ocreux devenant plus argileux et plus foncé à la base. La stratigraphie serait plus confuse vers l'entrée où le terrain aurait été remanié par des sépultures. C'est de l'entrée que proviendrait le fragment de poterie que Henri Martin croyait magdalénien et qu'il avait présenté au Congrès Préhistorique de France en 1909. Plusieurs collectionneurs se sont glissés sous la roche, parfois au péril de leur vie, récupérant des vestiges allant du Paléolithique à l'âge du Bronze.

L'intérêt du site réside dans la conservation d'une industrie osseuse du Paléolithique supérieur qui a disparu par ailleurs (fig. 19) et que l'on peut voir dans la collection Daniel (au Musée des Antiquités nationales). L'élément le plus intéressant est un mor-

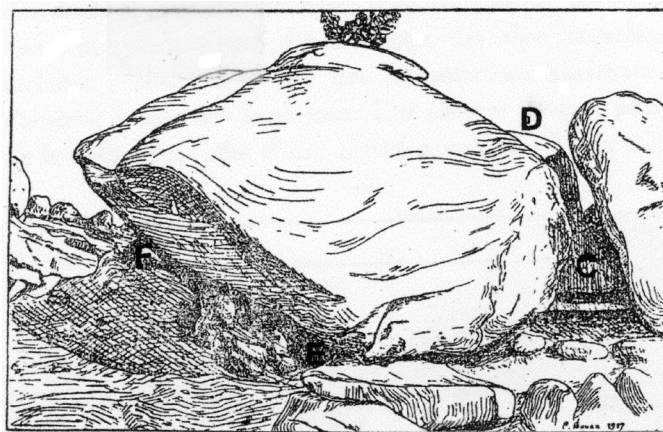


Figure 18 - Les blocs de grès formant le Grand Surplomb, avec, à gauche, le médaillon Doigneau (cliché Schmider). A droite, dessin du Grand Surplomb (vu de l'Ouest), réalisé par Bouex (1907) (complété par des indications de R. Daniel) : C, couloir d'accès actuel; D, roche supportant la table d'orientation, à hauteur de l'atelier du plateau. Les anciens accès au plateau et à l'abri sous roche se trouvaient sous le surplomb à gauche; E, entrée par où est passé Henri-Martin; F, entrée par où s'est introduit Raoul Daniel.

ceau de bois de renne orné de deux séries de stries parallèles brisé au niveau d'une perforation (peut-être un fragment de bâton percé) (fig.19:1). Il y a aussi cinq fragments de baguettes arrondies (fig. 19:3-4, 6-8), dont deux à rainures longitudinales ainsi que l'extrémité d'un ciseau poli sur les deux faces (fig. 19:5). Les manifestations artistiques étant rares, il faut attirer l'attention sur une plaquette de calcaire gravée d'une tête animale schématique (fig. 20), de profil, dans laquelle Raoul Daniel croit reconnaître un cervidé (quelques traits peu nets pouvant figurer des bois) ou bien un équidé. L'industrie lithique qui accompagnait ces vestiges était de caractère badegoulien (raclettes et burins sur encoche) aussi Daniel (*cf.* Daniel M. et R. 1953) pensait que la voûte de l'abri s'était effondrée avant l'arrivée des Magdaléniens. La faune était bien conservée, essentiellement composée de dents et d'os de chevaux, déjà connus au Beauregard, mais aussi de nombreux restes de rennes (os, bois et dents).

L'exiguïté de l'excavation et la faible épaisseur de la couche archéologique indiquent une occupation humaine de courte durée, l'habitat sous grotte étant exceptionnel dans ce secteur (seule la grotte du Troglodyte, à 600 m au sud comporte quelques vestiges archéologiques).

Provenant de cet abri, deux dents de chevaux, de la série Daniel, conservée au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ont fait l'objet d'une datation (Bodu, Chehmana & Debout 2007:662) : 15.090 ± 115 BP (16.751-16.097 cal BC); 13.250 ± 95 BP (14.196-13.356 cal BC). Ces dates, trop récentes pour du Badegoulien peuvent avoir été rajeunies par des pollutions récentes. Nous y reviendrons (p. 27).

Le Deuxième Redan

Gros-Monts VII et la superposition de trois niveaux paléolithiques

Une vallée sèche sépare l'atelier principal du Beauregard du "Deuxième Redan" qui fit l'objet également de nombreuses prospections et fouilles. Les plus importantes furent celles d'Edmond Vignard qui localisa un emplacement riche en ves-

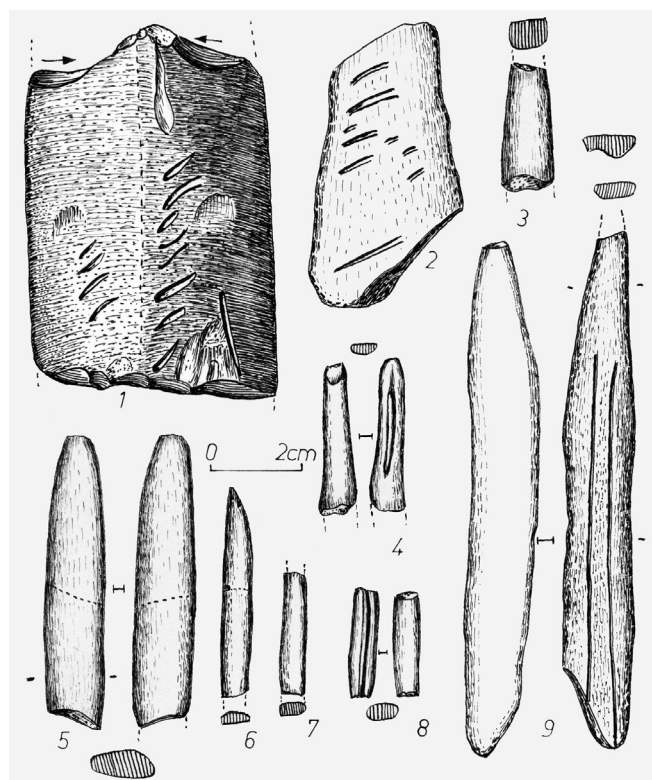
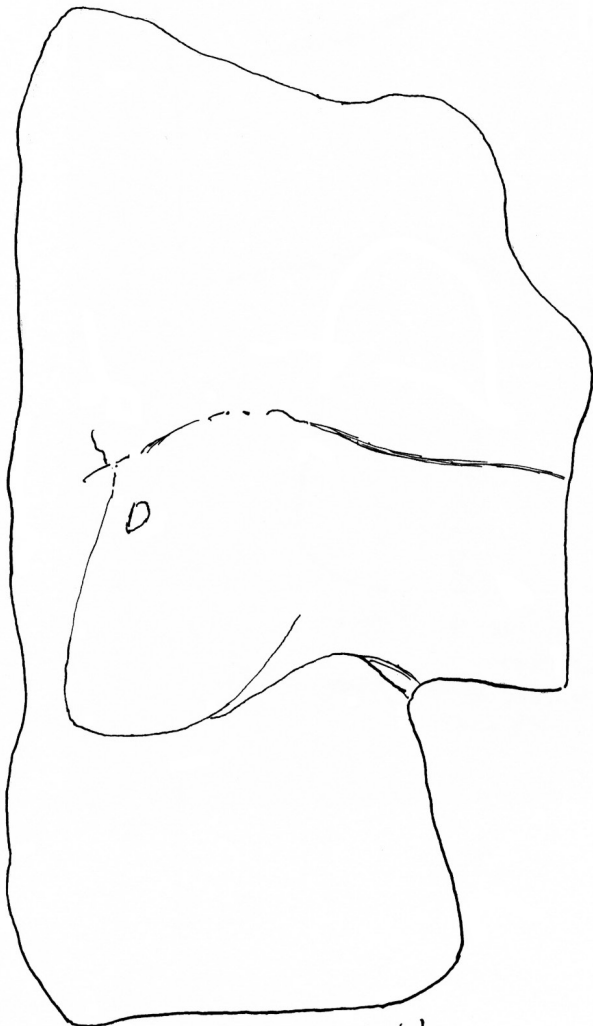


Figure 19 - L'industrie osseuse du Grand Surplomb (dessin Daniel).

tiges badegouliens, mêlés à des silex de style et de patine différents, qu'il attribua au Magdalénien et au Gravettien (qui n'avait pas été repéré jusqu'alors dans ce secteur des bois).

Vignard est donc le premier à présenter une coupe synthétique (Delarue & Vignard 1963:349) remplaçant les 3 principales cultures en superposition stratigraphique, sur un emplacement qu'il dénomme, tantôt "Bois des Chênes", pour le Badegoulien et le Gravettien (Delarue & Vignard 1960), tantôt "Gros-Monts VII", pour le Magdalénien (Delarue & Vignard 1961). D'après les fouilleurs, l'occupation humaine occupait une circonférence de 35 à 40 m de diamètre, centrée autour d'un gros rocher, af-



*Beuregard Nemours (S.M.)
le grand surplomb
Protomi de cervidé? calcaire gravé
Coll. R. Daniel*

Figure 20 - Plaquette de calcaire gravée recueillie par R. Daniel sous le Grand Surplomb (Relevé Daniel).

fleurant à peine actuellement d'une cinquantaine de centimètres. Dans le même périmètre, une quinzaine de blocs émergeaient du sol entre lesquels s'étaient installés plusieurs groupes paléolithiques dont on retrouvait les industries mélangées.

En 1971, munie d'une autorisation de fouille, accordée par Michel Brézillon à l'une de nous (BS), nous avons cherché un secteur permettant d'éventuels contrôles stratigraphiques, dans une zone manifestement très bouleversée. Le site présumé de Gros-Monts VII se présentait alors, à nos yeux, comme une excavation d'une vingtaine de m² environ, cernée par les déblais recouvrant des tranchées creusées entre les arbres (fig. 21 et 22). Le gros rocher autour duquel rayonnèrent les premières fouilles était très repérable. En bordure et sous une couche de déblais, d'une vingtaine de cm, un emplacement semblait miraculeusement épargné, protégé par l'exubérance de la végétation.

Le rafraîchissement de la coupe mit en évidence une stratigraphie proche de celle relevée par Vignard (cf. comparaison de

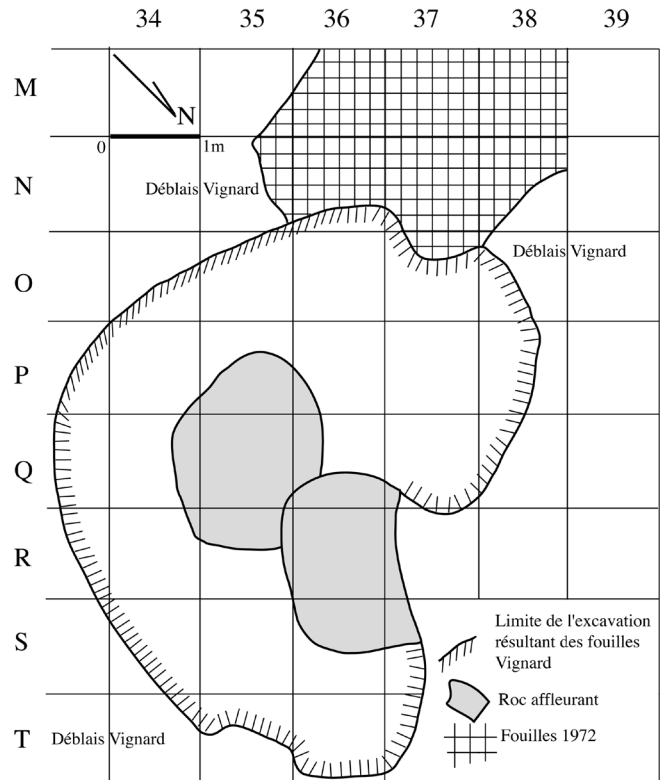


Figure 21 - Croquis topographique de l'emplacement fouillé par Vignard aux Gros-Monts VII vers 1956 et position d'un sondage effectué en 1972.



Figure 22 - Les fouilles ont parfois laissé des traces malheureuses dans le paysage. Ici une excavation non remblayée au centre de Gros-Monts VII (photo Schmider).

la coupe synthétique, fig. 23 et de la photo, fig. 24). Les trois premières couches (humus, sable gris, sable jaune) contiennent une industrie éparse et mélangée (Néolithique, Magdalénien et Badegoulien). La base de la couche 3 (au dessus d'un premier niveau de dalles noyées dans un sable jaune assez compact) peut représenter le niveau de base d'une occupation anthropique, marquée par un maximum de produits lithiques localisés au milieu de petits blocs à la surface patinée. Les dalles de la couche 4 semblent provenir du démantèlement naturel du socle rocheux et n'ont pas la structure d'un pavement organisé. Sous les grandes dalles de grès de la couche 5 étaient conservées des lentilles de sables roux argileux avec quelques éléments de faciès gravettien.

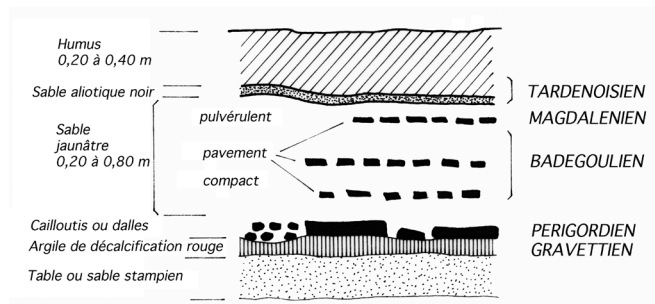


Figure 23 - Coupe stratigraphique schématique des gisements des Bois des Beauregards (d'après Delarue & Vignard 1963, in Schmider 1971).



Figure 24 - Rafrâichissement d'une coupe aux Gros-Monts VII. 1, humus (0,10 m); 2, couche grise, formée de sable jaune mêlé à l'humus (0,10 à 0,20 m); 3, sable jaune (0,30 à 0,40 m); 4, dalles et blocs de grès dans un sable jaune compact (0,40 m); 5, grandes dalles de grès (0,10 m); 6, lentilles de sable roux argileux (0,10 m); table stampienne (photo Schmider).

Nouvelle occupation badegoulienne au Deuxième Redan

Lors des prospections de 1971, une surface de 60 m², située à une trentaine de mètres, au sud-ouest de Gros-Monts VII, semblait épargnée par les fouilles anciennes. Les sondages y montrèrent l'extension de l'occupation badegoulienne. Le sommet de la table gréseuse fut atteint à faible profondeur, au centre du chantier implanté en juillet 1971 (fig. 25). La surface mise au jour, apparut bosselée, polie par l'érosion éolienne et sillonnée de profondes diaclases (fig. 26). Les hommes du Paléolithique supérieur ont pu y établir leur campement, car on retrouve leur industrie, entraînée par le ruissellement dans les anfractuosités entre les blocs. Toutefois, en bordure du chantier, le substratum rocheux s'enfonçait légèrement et on pouvait distinguer, dans la couche de sable jaune qui le recouvrait et allait s'épaississant, une concentration de silex à peu près à la même altitude. Plusieurs nucléus et de gros éclats disposés horizontalement, parfois sur de petits blocs, évoquaient un sol archéologique diffus (fig. 27). La base du niveau, plus ocre, montrait un début de podzolisation. C'est dans ce secteur, qu'a été relevée la coupe (fig. 28).

L'industrie lithique assez abondante (près de 400 outils) présente un intérêt certain car elle forme un ensemble relativement homogène. Les outils, débités sur éclats, souvent corticaux présentent une épaisse patine blanche et parfois des fissures de gel (fig. 29). A la différence du Badegoulien du Beauregard (p. 21),



Figure 25 - Fouille au Deuxième Redan en 1971. Implantation du chantier. Le terrain a été débroussaillé et carroyé (photo Schmider).



Figure 26 - Au centre du chantier, le sommet de la table stampienne apparaît sous l'humus (photo Schmider).

Les ensembles lithiques trouvés au Deuxième Redan (fouille de 1971, comme aussi fouilles plus anciennes de Vignard) contiennent beaucoup plus de burins que de grattoirs. L'appauvrissement en grattoir résulte de la diminution de l'outillage laminaire et des formes rappelant l'Aurignacien (grattoirs sur lames à retouches continues, grattoirs à museaux). La série comporte un pourcentage important de raclettes (21%) et de burins sur éclats, typiques burins transverses sur encoche (4%) ou burins sur troncature (près de 12%). Les racloirs sont nombreux (près de 9%) et les pièces esquillées bien représentées (2,50%). Le plan de répartition de l'outillage (fig. 30) montre la concentration des objets dans le secteur sud-ouest de la fouille, à l'endroit où s'enfonce le socle stampien. C'était peut-être là le lieu d'implantation de l'habitat. Au Colloque de Mayence sur le Magdalénien en Europe, où nous avons présenté cette série (Schmider 1987), nous avons rapproché cet ensemble des niveaux 5a et 4 de l'Abri Fritsch, à cause de la présence conjointe de la raclette et du burin sur encoche et l'avons donc attribué à un stade déjà évolué du Badegoulien.

Données nouvelles sur le Badegoulien du nord de la France

La découverte et la fouille du gisement du Mont-Saint-Aubin à Oisy, près de Clamecy (Nièvre), d'abord par des bénévoles en



Figure 27 - Au sud-ouest du chantier (carré R8), le socle rocheux s'enfoncé et le décapage met au jour une concentration de silex taillés, disposés à plat au milieu de petits blocs de grès enrobés dans un sable jaune assez argileux. Peut-être s'agit-il de la base de l'occupation badegoulienne. Certains groupements de petites pierres évoquent des aménagements anthropiques (photo Schmider).

1985 et 1986 (Bodu & Senée 2001), puis sous la direction de Pierre Bodu, renouvelle les connaissances sur le Badegoulien du nord de la France (Bodu, Chehmana & Debout 2007).

Ce gisement, qui se présente dans de bonnes conditions stratigraphiques et où la faune est bien conservée, a fourni un riche outillage qui a permis de le rattacher au Badegoulien. L'assemblage lithique est dominé par les burins, burins sur éclats où les formes transversales sont prépondérantes. Ils sont accompagnés de nombreuses chutes de burin et aussi de lamelles à dos. L'identification d'un schéma opératoire particulier a permis le rapprochement des supports de lamelles à dos avec les lamelles obtenues sur les burins transversaux. Les raclettes, pièces esquillées, racloirs, grattoirs, becs et tronçatures sont présents mais en pourcentages relativement restreints. Pierre Bodu, Lucie Chehmana et Grégory Debout rapprochent l'industrie d'Oisy des autres gisements badegouliens du nord de la France (le Beaugard et l'Abri Fritsch en particulier), tout en signalant les divergences marquantes, surtout l'abondance des lamelles à dos dans le premier gisement (ils mettent l'absence des lamelles à dos au Beaugard sur le compte de l'ancienneté des fouilles).

Les auteurs de l'article de 2007 remettent en cause le *phasage* chronologique du Badegoulien, basé jusqu'alors sur la présence du burin transversal dans les phases anciennes et l'arrivée de la lamelle à dos dans la phase la plus récente. Le lien technologique entre l'un et l'autre objet pose en effet la question des



Figure 28 - Coupe en bordure sud du chantier (carré R11). 1, humus (0,10 m); 2, sable gris humifère (0,10 m); 3, sables jaunes (0,20 à 0,30 m); 4, dalles et blocs moyens posés sur un sable ocré ayant subi un début de podzolisation; à la base, socle stampien. Les silex étaient éparés dans les couches 1 et 2, plus concentrés dans la couche 3 (photo Schmider).

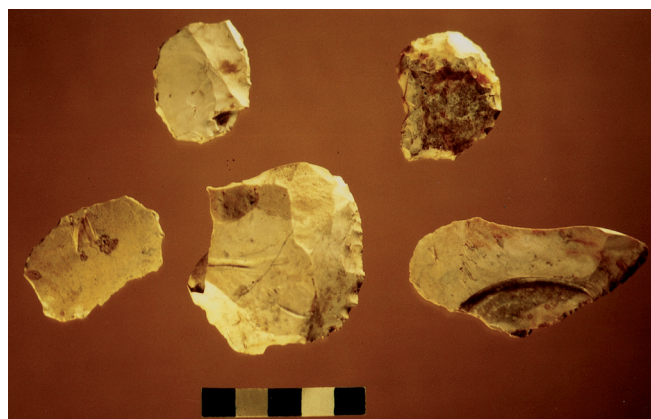
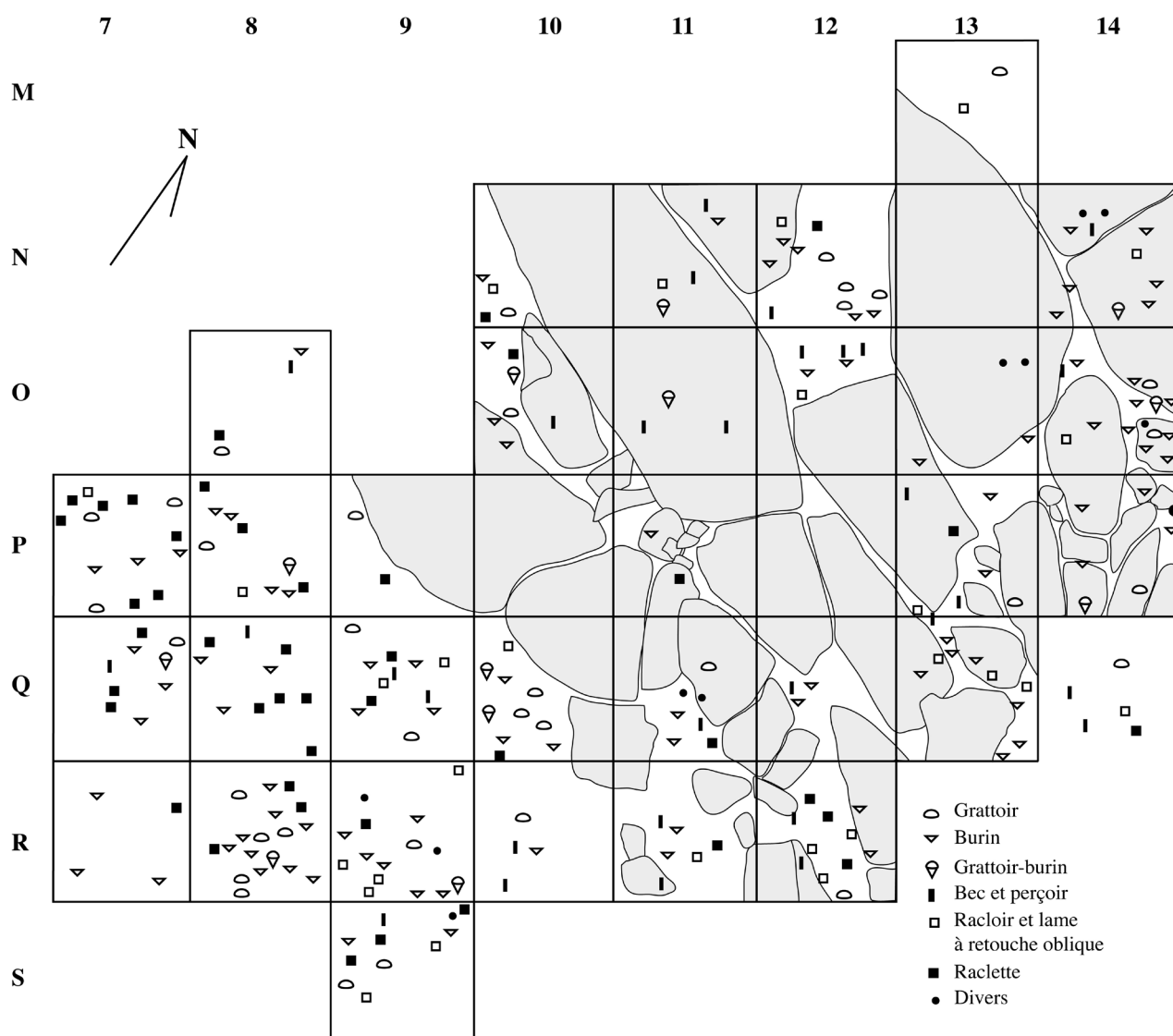


Figure 29 - Outils badegouliens provenant des fouilles de 1971. Ils sont fabriqués sur éclats et recouverts d'une épaisse patine blanche (photo Schmider).

gisements badegouliens où il n'y a *a priori* pas d'armatures. Ils font alors l'hypothèse d'une entité badegoulienne où l'absence ou la présence de certains outils ne serait pas considérée comme marqueur chronologique, mais expliquée par "des arguments économiques (fonction des sites, temps d'occupation, contextes des matières premières)" (Bodu, Chehmana & Debout 2007:672). Par exemple, on peut penser que si Oisy fournit peu de ces racloirs larges et bien retouchés, nombreux au Beaugard, c'est parce qu'il est éloigné des gîtes de matières premières.

Nous estimons que cette interprétation représente une réelle avancée sur le problème du Badegoulien, toutefois nous ne pouvons souscrire à l'explication donnée pour l'absence des lamelles à dos dans le Badegoulien des Bois des Beaugards. Non, pour reprendre les termes de l'article déjà cité (p. 669) "les conditions de récolte du matériel des autres gisements du Bassin Parisien n'expliquent pas à elles seules l'absence de lamelles à dos et l'interprétation que l'on peut en faire". Certes, les lamelles brutes et les chutes de burin, matériel non retouché, n'ont généralement pas été conservés par R. Daniel et A. Nouel quand ils ont fouillé les alentours de la table



Les Gros Monts 1971/72 Bois des Beauregards (Nemours)
Répartition des outils

Figure 30 - Fouille 1971. Plan de répartition des outils. Chaque carré représente 1 m². Des outils ont été entraînés par ruissellement dans les anfractuosités entre les blocs mais on observe une concentration au sud-ouest dans le sable recouvrant le socle stampien. Les raclettes y sont denses.

d'orientation du Beauregard (*cf. supra* et Schmider 1971:66)... Toutefois, ils n'auraient pu laisser passer toutes les lamelles à dos, quand on sait que la série des Gros-Monts I, recueillie par ce même R. Daniel, dans un contexte magdalénien, comporte plus de 50% de lamelles à dos (Schmider 1971:125). En outre, lors de nos fouilles de 1971, mentionnées *supra*, un tamisage à sec, quasi systématique, était pratiqué. Il n'a été recueilli que 2 ou 3 lamelles retouchées mais une soixantaine de chutes de burins (série conservée au Musée de Nemours qui sera "revisitée" par Pierre Bodu). Nous pensons donc que l'absence des lamelles à dos est un vrai critère de différenciation entre le Badegoulien des Bois des Beauregards et celui d'Oisy.

D'autre part, faut-il vraiment faire appel à la présence d'un Magdalénien moyen, qui n'aurait pas été diagnostiqué au Beauregard (Bodu, Chehmana & Debout 2007:663) pour expliquer les différences de faciès entre le secteur autour de la table

d'orientation où l'industrie (conservée dans une argile rouge compacte) associait outils laminaires bien retouchés, raclettes et burins sur encoche et le secteur du Deuxième Redan où l'outillage était majoritairement fabriqué sur éclats ? Certes les dates obtenues sur les dents de chevaux du Grand Surplomb (*supra* p. 23) évoquent davantage le Magdalénien moyen que le Badegoulien, mais ce site était très remanié. Les dents alignées dans l'argile rouge que signalent R. Daniel et A. Nouel (*supra* p. 21) fourniraient une meilleure base documentaire, si toutefois elles ont été conservées...

On peut conclure que l'outillage des deux occupations d'Oisy et du Beauregard présente de grandes similitudes. D'autre part, les coquillages fossiles, trouvés à Oisy et identifiés par Yvette Tabarin (2007), provenant de l'Éocène du Bassin parisien (peut-être Houdan et Meaux), il est très possible que les sites de la région de Nemours représentent une étape entre la Nièvre et ces gîtes fossilifères (Bodu 2005).

Un site de référence pour le Magdalénien : Les Gros-Monts I

Le gisement des Gros-Monts, découvert en avril 1950 par le Docteur Cheynier et Raoul Daniel, est situé sur l'un des éperons du plateau des Beauregards au nord d'un petit vallon dénommé "coulée Durand" (fig. 4). Il est maintenant appelé "Gros-Monts I" pour le distinguer des autres stations découvertes par la suite par Edmond Vignard. Ce gisement occupe le versant sud-ouest d'une éminence en partie déboisée parsemée de blocs de grès. L'un de ceux-ci, en équilibre instable (fig. 31) est dit "la Roche qui remue" dans les guides touristiques. Du sommet, comme au Beauregard, on a un panorama étendu sur la vallée du Loing. Il y avait plusieurs concentrations de silex, représentant plusieurs habitats magdaléniens. Le fait que les fouilleurs aient partagé le terrain et publié séparément leurs découvertes, sans plan d'ensemble, ne facilite pas l'interprétation. Pourtant, il s'agit de l'occupation magdalénienne la plus importante des Bois des Beauregards, comme le montre l'importante collection lithique provenant des fouilles. En outre, l'exploration ayant eu lieu plus récemment qu'au Beauregard, la progression des techniques de recherches (tamisage des sédiments en particulier (fig. 32) a permis de recueillir la totalité du matériel. Un autre intérêt de ce gisement réside dans les aménagements apportés par les Magdaléniens à leur habitat, qui ont laissé des traces sur le terrain (fig. 33). Malheureusement les fouilleurs rapportent que ces "structures d'habitat" ont été détruites par des vandales et il n'en reste plus que des croquis sommaires. André Cheynier a présenté le gisement au Congrès Préhistorique de France de 1956. Marguerite et Raoul Daniel avaient publié leurs fouilles

de leur côté (en 1952 et 1953), mais ce sont les documents inédits (photos, plan, coupes) qu'ils ont laissés, qui fournissent les meilleures informations (fig. 34 et 35).

Stratigraphie

Dans le gisement principal, plusieurs coupes ont été relevées par R. Daniel mettant en évidence les variations de l'épaisseur et de la structure des couches sédimentaires selon la conformation du socle rocheux qui se rencontrait à une profondeur de 1,45 m au centre du gisement et seulement à 0,40 m en contrebas. Sous l'humus et le sable gris contenant quelques éléments ruisselés, les vestiges archéologiques du Magdalénien étaient concentrés dans un niveau de sable brun s'éclaircissant à la base. Le tout reposait sur le sable jaune tertiaire recouvrant le roc en place. La couche archéologique était épaisse d'une cinquantaine de cm dans la partie centrale et reposait sur une assise continue de petits blocs de grès, à la surface polie par l'érosion pour certains, dont l'agencement parut d'origine anthropique, aux yeux des fouilleurs. L'intervention de "fouilleurs clandestins" ne permit pas le relevé précis de cette structure.

Les structures d'habitation

On aurait aimé en savoir davantage sur la manière dont les Magdaléniens avaient aménagé leur campement. En ce qui concerne l'organisation générale, on peut cependant faire confiance à Raoul Daniel qui était un observateur consciencieux (fig. 34 et 35). L'habitat était limité, à l'est, par une bordure semi-circulaire de rochers éolisés, certains ayant été dressés intentionnellement.



Figure 31 - Fouilles aux Gros-Monts I en 1951. État primitif du gisement après l'enlèvement de l'humus. Le gisement est limité au sud-ouest par un gros bloc de grès en équilibre instable, dit "la Roche qui remue" (à gauche, le Dr Cheynier; à droite, M. Daniel) (cliché Daniel, documents Schmider).

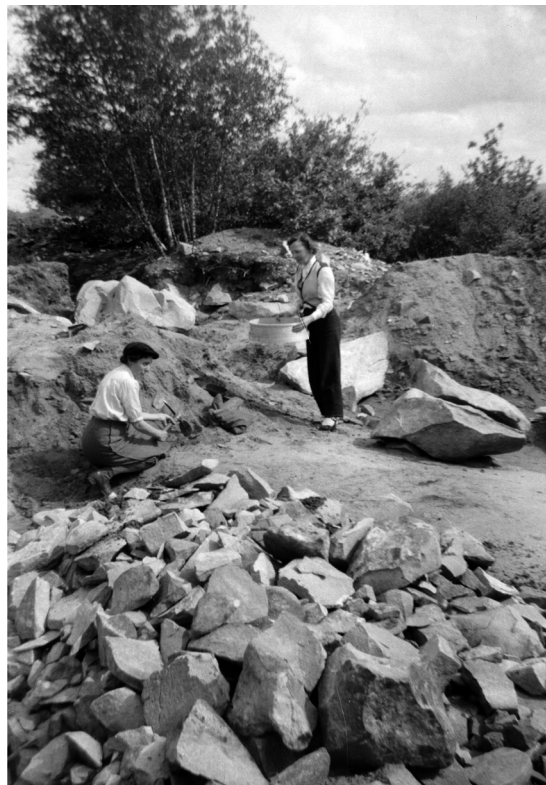


Figure 32 - Fouilles aux Gros-Monts I en 1951. La photo montre au premier plan la masse de cailloutis extraite du chantier, au deuxième plan, les fouilleuses (MM Espitalié et Daniel) en plein travail, au troisième plan, la tranchée du Dr Cheynier (cliché Daniel, documents Schmider).



Figure 33 - Fouilles aux Gros-Monts I en 1951. Gros-Monts nord. L'équipe Daniel (R. Daniel assis à droite) pose dans la tranchée du Dr Cheynier. Les gros blocs, probablement dressés au Magdalénien, auraient participé à l'édification d'une structure anthropique (cliché Daniel, documents Schmider).

R. Daniel suggère que ces rochers formaient une protection pour les huttes magdalénienne édifiées en avant. A l'intérieur de cette surface, outre le dallage suivi par les fouilleurs sur une longueur de 2 m, deux foyers ont été observés contenant des résidus charbonneux. La structure la plus intéressante était une cuvette naturelle, au fond recouvert d'aliol limonitique, qui était bordée de 9 petits blocs de grès. L'ensemble formait un rectangle de 1,25 m x 0,75 m et fut interprété comme un réservoir ou une cachette, 130 lamelles à dos et une quarantaine de grattoirs y étant regroupés.

De son côté, André Cheynier (1956) écrit avoir fouillé une sorte de "fond de cabane" de 4 à 5 m de diamètre, entouré d'un cercle de grosses pierres de 1 m de haut au moins, certaines ayant été enlevées par les carriers.

L'outillage des Magdaléniens des Gros-Monts

Comme dans les autres gisements de plein air répartis sur la plaine, l'industrie osseuse n'a pas été conservée, du fait de l'acidité du sol. L'industrie lithique peut être examinée au MAN (série Daniel) et au Musée de Préhistoire de Nemours (série Cheynier). Les Gros-Monts I servirent de référence pour les autres gisements découverts par la suite par E. Vignard, en particulier ceux qu'il dénomma "Les Gros Monts bis et ter" qui ne sont situés qu'à quelques centaines de mètres au sud-est (fig. 4).

L'industrie des Gros-Monts I (fig. 36) est fabriquée sur de grandes lames étroites et allongées. Les plus longues étaient réservées pour la fabrication des grattoirs (fig. 36:18-19), employés

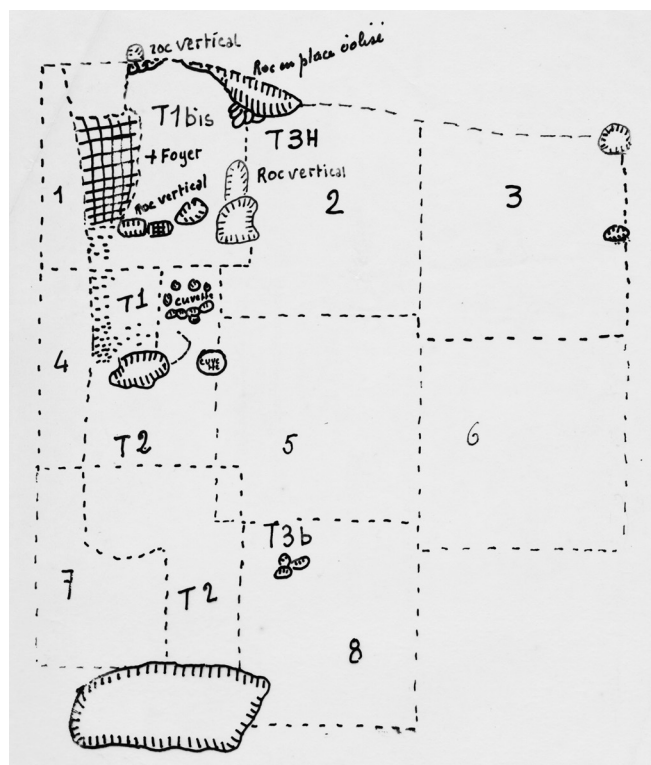


Figure 34 - Plan schématique des Gros-Monts I, relevé par Raoul Daniel en 1951, avec indication des tranchées effectuées par les fouilleurs et localisation des coupes (cf. fig. 35). Le terrain a été divisé en carrés de 4 m de côté. Des structures d'habitat sont repérées dans le carré 1 : un dallage et un demi-cercle de pierres dressées; dans le carré 4, un dépôt en cuvette et une cuvette de foyer (document Schmider).

au traitement des peaux animales. Les burins (fig. 36:20-22), utilisés pour le rainurage et la découpe de l'os et du bois de cervidé sont nombreux, comme toujours au Magdalénien supérieur. L'abondance des perceurs (fig. 36:1-3, 11-16) est une caractéristique régionale et leur morphologie variée évoque des opérations complexes, les micro-perceurs à pointe acérée ayant pu servir à perforer la peau ou d'autres matières organiques (coquilles par exemple), ceux à pointe épaisse ayant fourni un complément aux burins pour le travail de l'os.

Plus étonnant, la moitié de la collection archéologique est constituée par de petites lamelles à dos (fig. 36:4-10) régularisées par de fines retouches dont des fragments de très petite taille ont été retrouvés au tamisage. Parmi les lamelles à dos, 15% environ ont le dos aménagé, non par une retouche directe, mais par une retouche de direction inverse, modalité que l'on retrouve dans le niveau IV 20 de Pincevent mais qui est rare dans les autres assemblages magdaléniens de la région. Ces lamelles, insérées dans les rainures latérales des sagaies en os faisaient fonction d'armatures de projectiles. Boris Valentin (1995:404) s'est interrogé sur la valeur technique de cet aménagement. Il a proposé plusieurs hypothèses mettant en corrélation la direction de la retouche avec les dimensions et le profil du support, mais aussi avec la diversité des têtes osseuses qu'elles étaient susceptibles d'armer. La retouche inverse serait à mettre en relation avec la recherche de rectitude du dos indispensable pour un bon emmanchement.

D'autres caractères, pourcentages des principaux outils, morphologie des objets marqueurs que sont les perceurs et les microper-

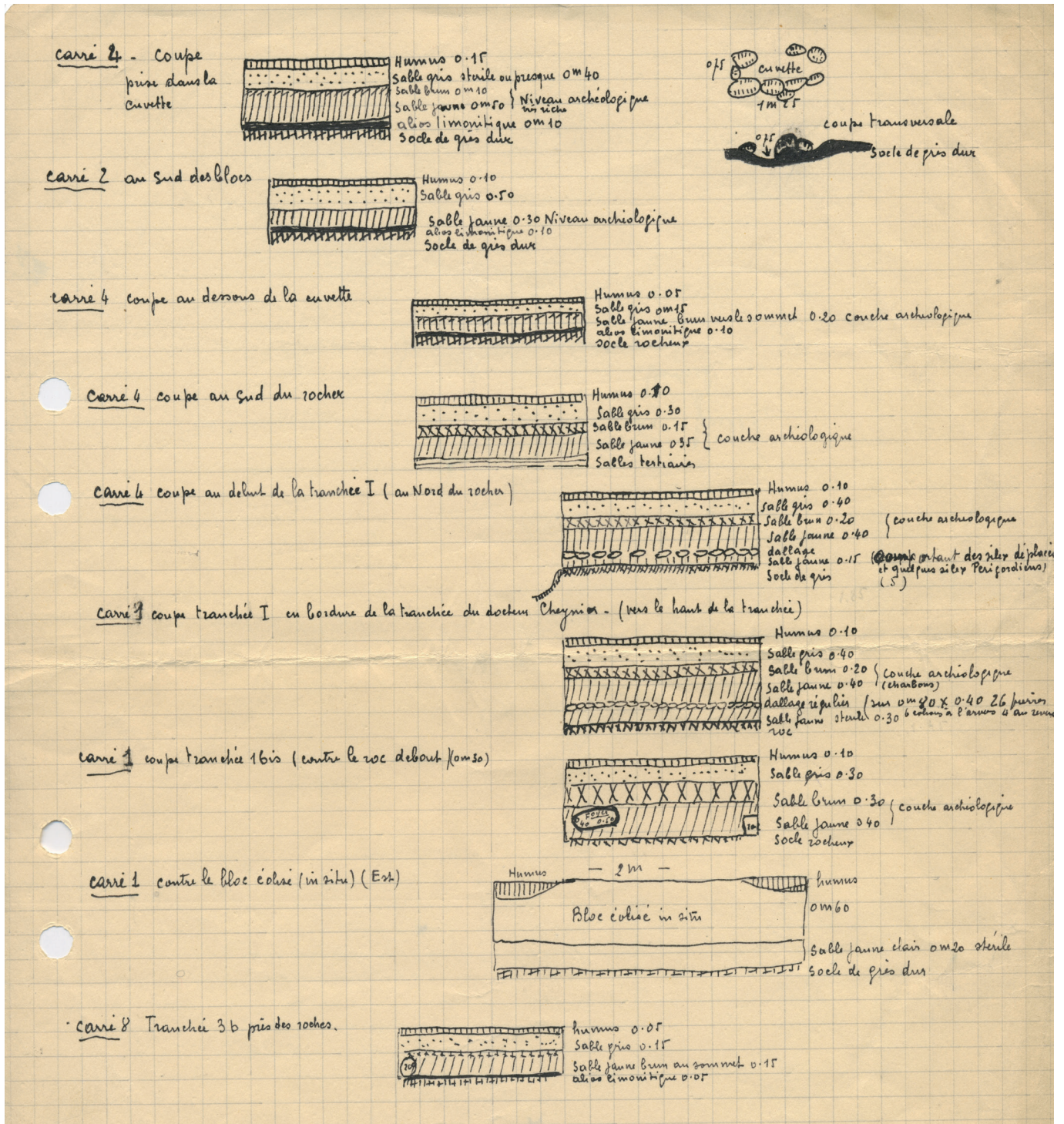


Figure 35 - Fac-similé des notes de fouilles de Raoul Daniel aux Gros-Monts I en 1951. L'épaisseur, la structure et la couleur des couches du remplissage sédimentaire sont relevées en plusieurs points ainsi que des croquis des structures anthropiques rencontrées (pavage, cuvette, foyer). Se reporter au plan (fig. 34) pour la position des coupes sur le terrain (document Schmider).

çoirs rapprochent les industries des Gros-Monts I et de Pincevent. Cela a été mis en évidence par différents auteurs (Schmider 1971; Leroi-Gourhan & Brézillon 1972; Valentin 1995) qui ont également montré comme ce faciès industriel s'intégrait bien dans l'ensemble du Magdalénien supérieur de l'Île de France

Comme dans les autres sites des Bois des Beauregards, plusieurs plaquettes de grès portent des dessins schématiques, peut-être des silhouettes animales. Une figuration d'oiseau sur le cortex d'un outil est la plus convaincante (fig. 36:17).

Les sites préhistoriques autour de Montigny-sur-Loing

Les découvertes anciennes

Au nord de Nemours, à la limite méridionale de la forêt domaniale de Fontainebleau, un autre groupement de sites a été mis au jour très anciennement. Ils sont situés sur la rive gauche du Loing, dans les escarpements gréseux du **massif du Long-Rocher**, qui domine la commune de Montigny-sur-Loing (cf. Senée 1980).

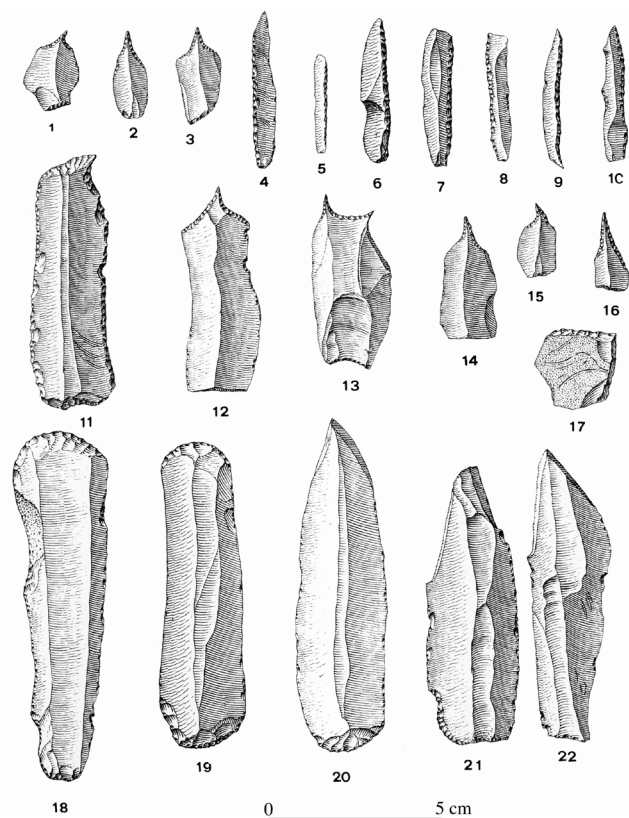


Figure 36 - Quelques spécimens de l'industrie lithique magdalénienne recueillie aux Gros-Monts I par Raoul Daniel : perçoirs, lamelles à dos, grattoirs et burins. Une tête d'oiseau schématisée est gravée sur un cortex de silex (n°17) (dessin Espitalié).

Les premières découvertes furent faites, en 1874, par le Docteur Charles Durand, sous les restes de l'auvent de la grotte du **Croc-Marin**, malheureusement détruite par les carriers, durant la guerre de 1870. Les recherches, en ce lieu, furent continuées par de nombreux collectionneurs (dont E. Doigneau). Il semble que la grotte fut occupée du Paléolithique supérieur au Gallo-Romain et les trouvailles archéologiques sont aujourd'hui dispersées dans des musées et des collections particulières. Des peintures (macaronis et silhouette de cervidé) ont été remarquées au plafond de l'auvent, en 1947, par Henri Poupée. Elles firent l'objet de plusieurs articles de Jean-Louis Baudet (1949) qui signale, entre autres, que l'Abbé Breuil, les ayant examinées, les auraient rapprochées du Périgordien. (cf. Poignant, dans *Atlas des grottes ornées paléolithiques* 1984).

En outre, une petite occupation du Paléolithique supérieur a été fouillée, peu après 1870, par Edmond Doigneau et Charles Durand. Le site était localisé à 600m environ à l'ouest du Croc-Marin, vers la **pointe du Long-Rocher**. Il se présentait sous forme d'un amas de débitage associé à un foyer, comportant des blocs de grès rougis par le feu. De belles lames minces et étroites, allongées de 5 à 10 cm étaient comparables, d'après Doigneau (1884) à celles du Beaugard. Il reste quelques pièces aux musées de Fontainebleau et de Nemours qui évoquent plutôt le Gravettien.

Toujours dans le massif du Long-Rocher, sur les pentes sud du **Mont des Brosses**, l'Abeille de Fontainebleau, en 1892, signale

la mise au jour, par des carriers, de silex, de restes animaux et de cendres. Vite prévenu, un amateur local, Thomas Marancourt récupéra de grandes lames, des nucléus et des outils recouverts d'une épaisse patine blanche, et il continua les fouilles. Trois rochers de grès, l'un en surplomb, formaient un petit abri, devant lequel se trouvait un foyer, de 1 m de diamètre, contenant des cendres et des vestiges archéologiques. Des restes de faune furent déterminés, par A. de Mortillet (préhistorien célèbre) comme appartenant au Renne. Près d'un siècle après, une fouille de sauvetage, effectuée lors de la construction d'un pavillon permit la mise au jour, dans le voisinage, d'un important gisement du Gravettien supérieur, le site de La Pente des Brosses (Schmider *et al.* 1983).

A la même période appartiendrait la station de **Haut-le-Roc**, installée sur un éperon du plateau des Nangeottes qui domine la vallée du Loing (cote 98). Les vestiges archéologiques avaient été découverts fortuitement, lors de travaux de terrassement, pour la construction d'une villa en 1911. Ils furent publiés en 1936 par l'Abbé Nouel qui rapprocha l'industrie de Haut-le-Roc du Gravettien du Cirque de la Patrie. Les silex étaient accompagnés de dents de chevaux et de fragments d'os de rennes, et enveloppés dans une couche de sable argileux rougeâtre. L'industrie disparut dans l'incendie du Collège Ste Croix d'Orléans, lors des bombardements de 1940. Quelques pièces retrouvées ont été étudiées par Alain Senée et Laurent Klaric (2001), qui confirment la parenté avec le gisement du Cirque de la Patrie (p. 18) et avec celui, voisin, de la Pente des Brosses (cf. *infra*) et donc le rattachement au Gravettien récent.

A ces gisements, témoins de haltes des chasseurs gravettiens, il faut ajouter des découvertes de plein air, sur le territoire de la commune de **Bourron-Marlotte** (à l'ouest de Montigny) (Poulard, Roy & Simonin 1984).

Un gisement de référence : La Pente des Brosses

Parmi tous ces sites qui sont le témoignage d'incursions ou de séjours de groupes de chasseurs appartenant pour la plupart au Gravettien, le gisement de la Pente des Brosses apparaît comme une référence. Parce qu'il a bénéficié de techniques de fouille modernes, il apporte des données irremplaçables sur le mode de vie et l'environnement des communautés qui y vécurent lors de l'interstade tempéré et humide qui précéda le dernier maximum glaciaire.

Un site menacé de destruction

Le gisement se trouve sur le versant méridional du Mont des Brosses, à la rupture de pente, aux environs de 100 m, au milieu d'un chaos de grès, comme on en trouve beaucoup dans ce secteur.

C'est parce que ce site, connu anciennement par les recherches d'un amateur local, Thomas Marancourt, était menacé, d'une part par des fouilles clandestines, d'autre part par le lotissement de la parcelle, qu'une autorisation de sondage (1973) puis de fouille de sauvetage (1979) fut accordée à l'une de nous (BS) par Michel Brézillon, alors directeur des Antiquités préhistori-

ques de l'Île-de-France. Les recherches furent menées en collaboration avec Alain Senée du Groupement archéologique de Fontainebleau et plusieurs spécialistes du Laboratoire de Préhistoire dirigé par A. Leroi-Gourhan (cf. Schmider *et al.* 1983). Les prospections furent faites autour d'une ancienne excavation de carrières (fig. 37). L'hypothèse fut avancée qu'elle représentait l'emplacement des découvertes effectuées par Thomas Marancourt, vers 1890, qui avait signalé la présence d'un foyer entouré de déchets lithiques associés à des ossements de rennes. Les sondages de 1973 montrèrent que l'occupation préhistorique se poursuivait vers l'est et une tranchée de 5m de long fut ouverte à travers la zone menacée à partir d'un rocher surplombant l'excavation.

Les données de la fouille de 1979

Les premiers silex taillés apparurent dès l'enlèvement de l'humus jusqu'à une profondeur de plus d'un mètre dans un sédiment sableux devenant plus argileux à la base. Deux coupes (fig. 38 et 39) ont été étudiées le long des parois des tranchées d'exploration par J. Laloy et A. Jouve (Schmider *et al.* 1983). La première perpendiculaire au versant, était orientée ouest-est, la seconde, dans le sens de la pente, était orienté sud-nord. Dans la couche supérieure de sable gris-beige, l'industrie lithique est dispersée. Au dessous, un niveau de sable argileux brun-rouge se distinguait nettement; il était affecté d'un fort pendage vers le sud et de déformations de surface. Dans ce niveau, on observait une concentration maximum du matériel archéologique et particulièrement les restes de faune. L'ensemble reposait sur des sables jaunes, avec des nodules calcaires et des blocs de grès, complètement stériles. Une colonne de prélèvements fut effectuée en vue des analyses sédimentologiques et palynologiques et des échantillons de faune furent envoyés pour datation radiocarbone à Oxford.

Selon l'analyse géologique de J. Laloy, les sables de base purs et relativement grossiers ont été mis en place par le vent, à partir du sable stampien. Le sable brun-rouge contient plus de 50% de limon et d'argile et représente un remaniement par la pédogenèse. D'après les pollens, ce paléosol peut être mis en relation avec un interstade tempéré humide, celui de Tursac compte tenu de la datation des vestiges de faune (entre 22.000 et 23.000 BP). Au sommet, les sables gris-beige sont des sables éoliens déposés en période froide (cf. *infra*, Roblin-Jouve p. 44).

L'industrie lithique est homogène sur toute l'épaisseur de la coupe (fig. 40). Elle est caractérisée par la présence de nucléus allongés prismatiques d'où ont été tirées des lames étroites et rectiligne (fig. 41). Laurent Klaric (Senée & Klaric 2001) a remarqué sur ces enlèvements le même mode de préparation qu'au Cirque de la Patrie : plans de frappe inclinés, lisses, avec abrasion de la corniche et stigmates dénotant l'usage de la pierre tendre pour la percussion. Les burins sont les outils les mieux représentés mais certains, à facettes multiples, semblent représenter plutôt des nucléus pour l'extraction de petites lames (fig. 40:4-6). Ils sont à mettre en relation avec les lamelles à dos (fig. 40:1-3) dont certaines sont à considérer comme des "micro-gravettes". On conclura donc que tout concourt à placer le gisement de la Pente des Brosses dans le Gravettien récent du Nord de la France.

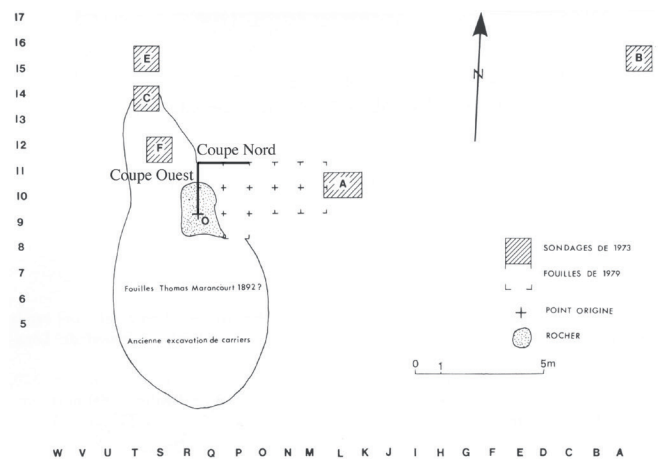
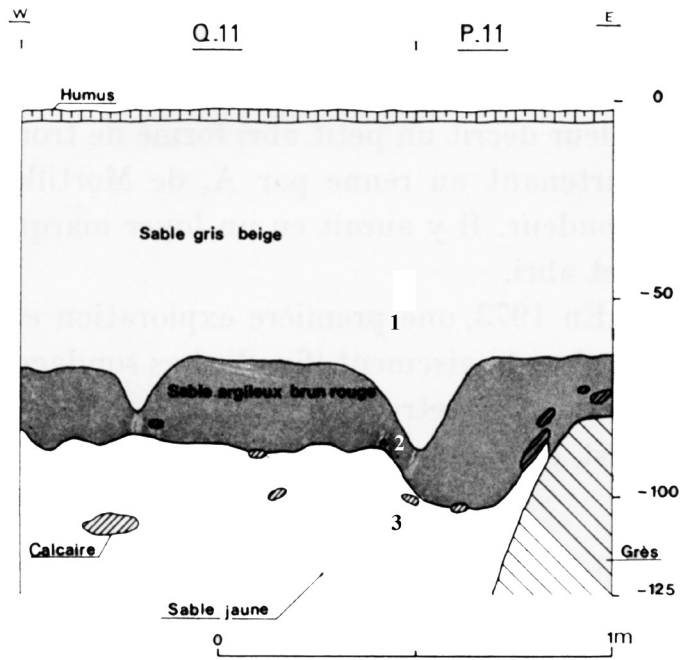


Figure 37 - Fouille de sauvetage à la Pente des Brosses, à Montigny-sur-Loing, en 1979, avec la localisation des principaux sondages (photo Bouyssonie).

La reconstitution du cadre de vie des Gravettiens de la Pente des Brosses

Le gisement de la Pente des Brosses, de par la date relativement récente de ses fouilles, a pu bénéficier de l'apport de nouvelles technologies. Pour la première fois, dans le Massif stampien, une datation absolue par le radiocarbone a pu être obtenue tandis qu'une analyse palynologique donnait des indications fiables sur l'environnement végétal. Ainsi le site de la Pente des Brosses



Stratigraphie en Q11. Coupe nord.

Figure 38 - Stratigraphie de la coupe nord, des fouilles de 1979 (cliché A. Senée et croquis *in* Schmider & Senée 1983). On distingue un sable gris beige supérieur (1), un sable brun rouge médian (2) qui a livré l'essentiel des vestiges et un sable jaune inférieur (3), (position de la coupe, fig. 37).

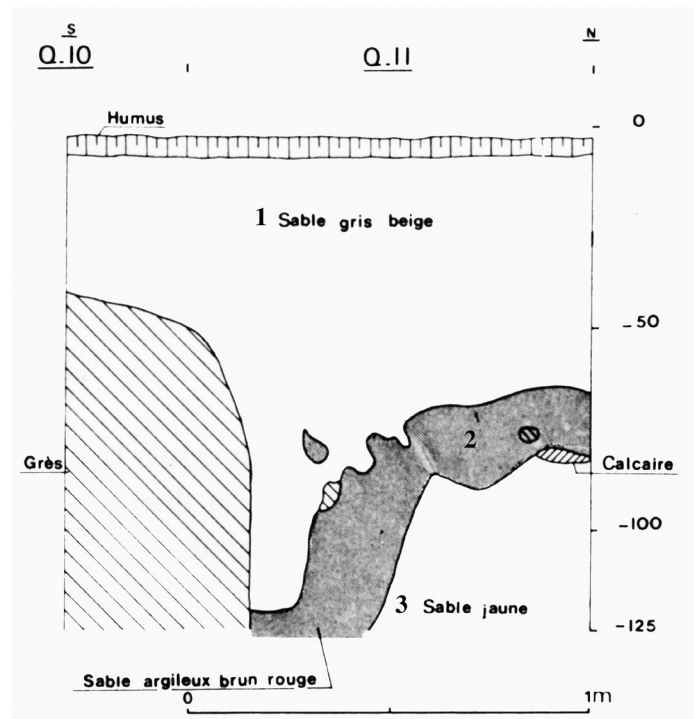


Figure 39 - Stratigraphie de la coupe ouest des fouilles de 1979 (cliché A. Senée et *in* Schmider & Senée 1983). Dans cette partie, la couche brun rouge (2) est plus argileuse et plonge en direction du bloc de grès. Elle contenait la majorité de l'industrie et un amas d'ossements et de dents de rennes (position de la coupe, fig. 37).

est-il devenu un gisement de référence pour le Gravettien du nord de la France.

La méthode de datation la plus connue est la méthode du radio-carbone qui permet de connaître l'âge des vestiges organiques

et des corps carbonés en mesurant leur teneur résiduelle en ^{14}C . Elle n'avait pu être utilisée dans les sites fouillés anciennement dans le Massif stampien car la faune est mal conservée ou absente et les charbons très rares. Avec la spectrométrie de masse avec accélérateur (AMS), apparue dans les années 80, on peut

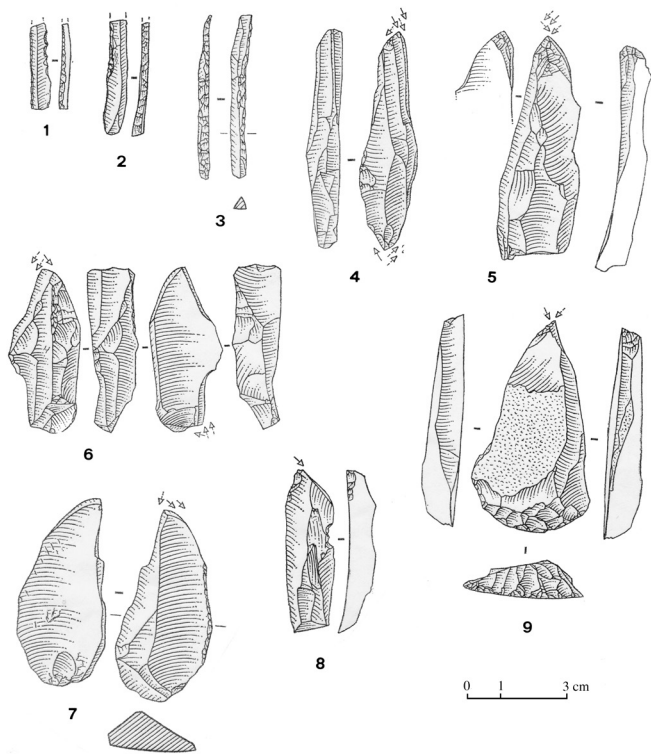


Figure 40 - Industrie lithique de la Pente des Brosses (dessin Simonin).

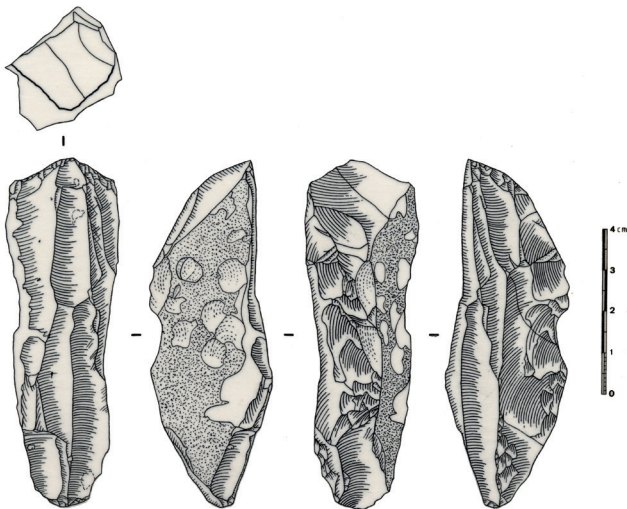


Figure 41 - Les petits nucléus prismatiques caractéristiques du Gravettien de la Pente des Brosses (dessin Simonin).

dater précisément des échantillons minuscules. Par cette technique, quelques petits fragments de faune envoyés à l'Université d'Oxford (Dr John Gowlett) ont fourni deux dates (22.200 et 22.500±600 BP; OXA-179 et OXA-180) qui permettent de situer l'habitat dans l'échelle des temps préhistoriques (comptenu d'un écart-type assez important qui relativise la précision apparente des dates obtenues) (cf. Schmider 1986).

Pour déterminer l'environnement végétal, on a eu recours à l'analyse palynologique. Cette méthode consiste à identifier les pollens fossiles contenus dans les sédiments et à dénombrer les espèces représentées. Les résultats sont présentés sous forme d'un diagramme donnant une image des associations végétales (fig. 42)

et des variations climatiques qu'elles traduisent. L'analyse palynologique, effectuée par Anaïs Boyer-Klein, est aussi une "première" car dans les sédiments sableux du Massif stampien les échantillons sont facilement pollués par des pollens récents ou bien très anciens. A la Pente des Brosses, bien que l'étude ait été rendue difficile par l'espacement des échantillons exploitables et leur pauvreté, le diagramme met en évidence, au niveau du paléosol rouge attribué au Gravettien, la présence d'une végétation tempérée : 60 à 75% de pollens d'arbres où domine le pin sylvestre, accompagné d'une chênaie mixte avec chêne, frêne, noyer et noisetier. La présence de l'aulne reflète la proximité de la rivière ainsi que les "polyodes", fougères de climat tempéré. Ce tableau s'accorde bien avec ce que l'on connaît des paysages pendant les phases interglaciaires. Au dessus, dans les sables éoliens gris-beiges, s'amorce une phase plus sèche. Il reste quelques arbres (tilleul et chêne) mais les autres arbres thermophiles ont disparu, ainsi que l'aulne et les fougères. Par contre, la flore herbacée (cichoriées) s'accroît brusquement passant de 11 à 37%. Les grands froids du dernier maximum glaciaire s'annoncent déjà.

L'étude, par Francine David, d'un petit amas d'ossements, découverts dans une poche d'argile rouge, renseigne sur la faune de l'époque, du moins celle chassée par l'Homme préhistorique. Bien que l'ensemble soit morcelé et assez corrodé, la moitié des pièces ont pu être identifiées et attribuées au Renne, à l'exception d'un fragment pouvant appartenir à un mammifère de taille supérieure. Presque toutes les parties de l'animal sont présentes (fig. 43) à l'exception toutefois des bois et des vertèbres rejetés souvent assez loin du centre d'activités domestiques. Quelques dents ont été retrouvées, suggérant la présence d'un minimum de 3 individus. Des traces de percussion humaine ont été reconnues sur un fragment de diaphyse ainsi que des traces de combustion, confirmant que ces rennes représentent bien le gibier rapporté par les Gravettiens dans leur habitat. Bien que relativement modestes, du fait de la destruction d'une partie du gisement, les vestiges recueillis à la Pente des Brosses permettent de replacer dans leur environnement un groupe de chasseurs gravettiens qui vécut dans le Massif de Fontainebleau, il y a environ 23.000 ans.

Les sites préhistoriques du Bassin de l'Essonne et de l'Ouest du Massif de Fontainebleau

La vallée du Loing semble donc avoir constitué le principal centre de peuplement au Paléolithique supérieur et une voie de passage très empruntée par tous les groupes humains à cette époque. Toutefois, à l'ouest du Massif de Fontainebleau, les vallées affluentes du sud de la Seine (École, Essonne, Juine, Orge) ont dues être également fréquentées même si les vestiges mis au jour sont moins considérables et les sites repérés plus dispersés. Il s'agit surtout de traces de courtes haltes, quoique des restes d'art pariétal laissent à penser que cette région a tenu, au Paléolithique supérieur, une place plus importante qu'il n'y paraît actuellement. Découvert récemment, en bordure de cette zone, le gisement de Saint-Sulpice de Favières permet de saisir les traces de passage de groupes solutréens inconnus jusqu'alors dans le nord de la France.

Les habitats du Bassin de l'Essonne

A partir de Briare, l'Essonne est bordée de collines sableuses, parsemées de chaos de grès et offre à l'habitat des sites analo-

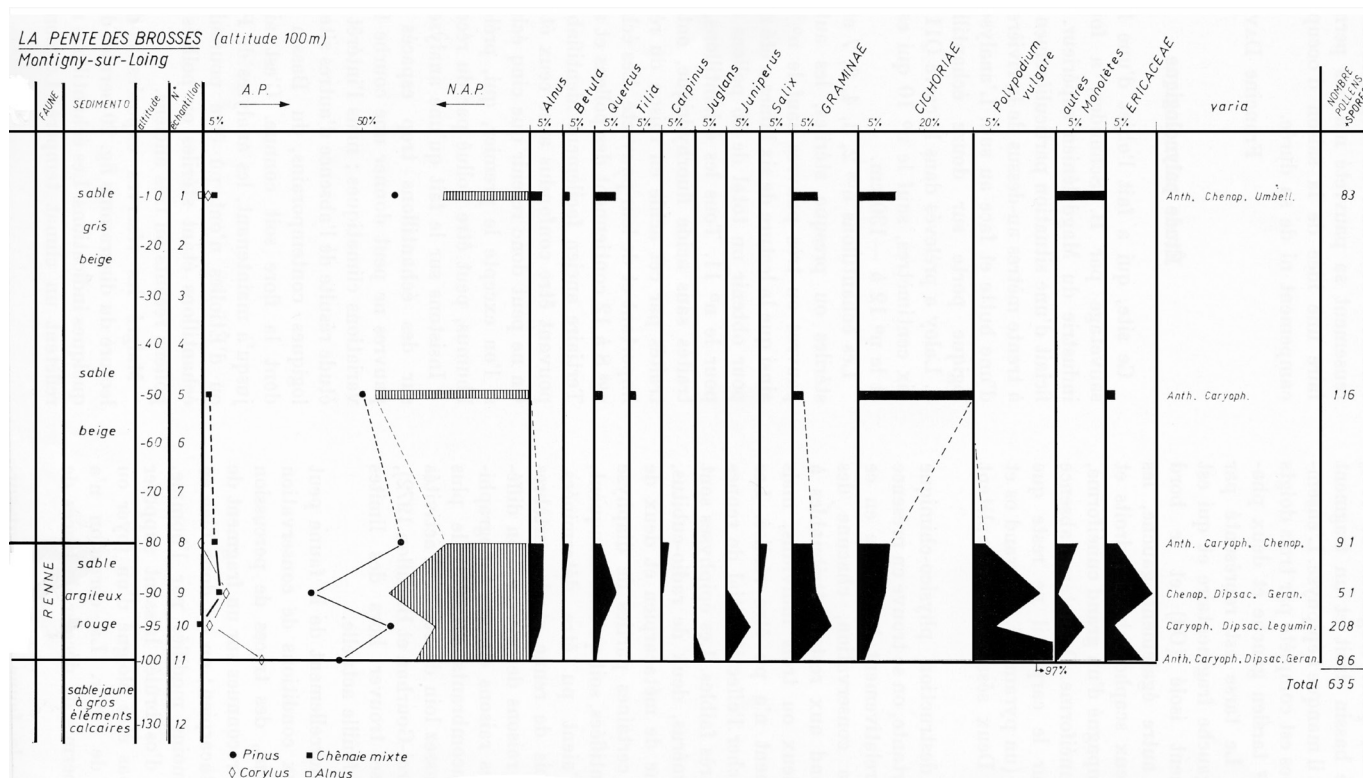
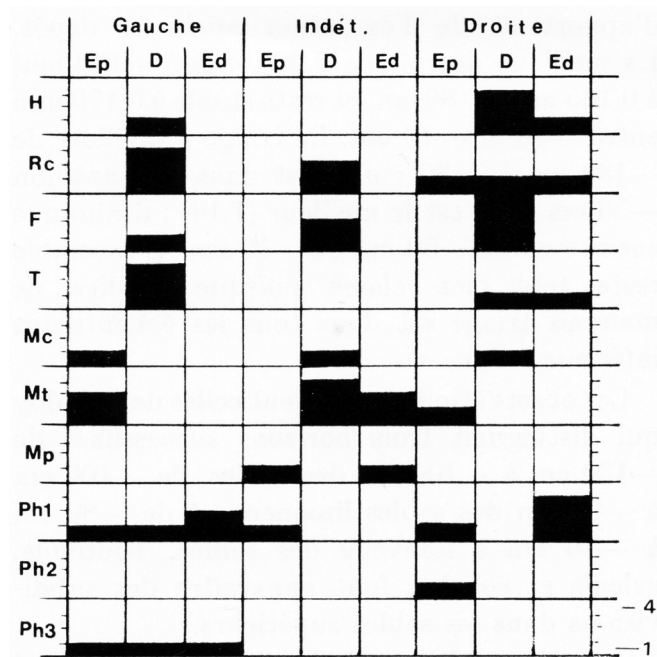


Figure 42 - Diagramme palynologique (établi par A. Boyer-Klein 1983).



Répartition numérique des restes de renne par catégorie. A l'exception d'une phalange 1 et d'une phalange 3, toutes les pièces sont fragmentaires. Ep : épiphyse proximale. D : diaphyse. Ed : épiphyse distale. H : humérus. RC : radiocubitus. F : fémur. T : tibia. Mc : métacarpien. Mt : métatarsien. Mp : métapode. Ph : phalange. La partie la mieux représentée correspond à 4 fragments de diaphyses de fémur.

Figure 43 - Les restes de Renne conservés dans la poche d'argile rouge à la Pente des Broses (d'après David 1983).

gues à ceux qui ont décrits dans la vallée du Loing. J-L. Baudet y a signalé des vestiges du Paléolithique supérieur qui sont sans doute plus récents (cf. Schmider 1971:18-19). On retiendra deux gisements situés sur des buttes témoins en bordure de rivière.

Le gisement de **Ballancourt sur Essonne**, implanté sur une petite plate-forme hérissée de blocs de grès, dominant la vallée de l'Essonne, avait malheureusement été bouleversé par les travaux des carrières et la construction de châteaux d'eau. R. Delarue et E. Vignard (1964) ont retrouvé les restes mélangés de 5 ensembles culturels dont de petites séries de Gravettien, Badegoulien et Magdalénien, tout à fait analogues à celles recueillies dans les Bois des Beauregards. Les silex étaient dispersés sur 1 mètre de profondeur et aucune observation stratigraphique n'était possible.

Plus important, probablement, mais aussi très bouleversé par l'extraction des grès, le site de **Saint-Martin de la Roche**, à Etréchy, était perché sur une butte stampienne dominant la vallée de la Juine. Les premières fouilles furent effectuées par G. Courty (1925) qui y vit les vestiges de plusieurs foyers de huttes magdaléniens. R. Daniel (1965), qui refit une série de sondages, attribue l'industrie à un Badegoulien qui serait plus évolué qu'au Beauregard (à cause de la présence de lamelles à dos). Si le Badegoulien est vraiment attesté par les raclours et les raclettes, le mélange avec du Magdalénien est probable.

Les grottes ornées

Comme le fait remarquer Jacques Tarrête (1984 in Atlas des grottes ornées paléolithiques p. 303), c'est dans le Massif de Fontainebleau que sont concentrés les témoignages de l'art pa-

léolithique en Île-de-France, là où les grès du sommet des dépôts stampiens pouvaient offrir des supports (abris sous roche, cavités géodiques) aux peintures et gravures. Toutefois, le repérage des œuvres paléolithiques est bien difficile à effectuer au sein du riche ensemble d'art rupestre postglaciaire qui caractérise le Massif de Fontainebleau. En outre, l'activité des carrières jusqu'au milieu du XX^e siècle, a dû considérablement réduire leur nombre. Outre la grotte du Croc-Marin, dans la vallée du Loing, (*cf. supra* p. 31), deux sites peuvent être retenus.

L'abri du Cheval est une petite grotte en boyau, située en forêt domaniale des Trois Pignons, sous le sommet d'une butte gréseuse dominant la rivière École. On avait repéré sur ses parois des gravures banales (quadrillage) mais en septembre 1981 une figuration d'équidé fut découverte par C. Wagneur. Cette gravure, qui a beaucoup souffert de l'érosion, est difficile à dater (Nelh 1984 in Atlas des grottes ornées ... p. 308).

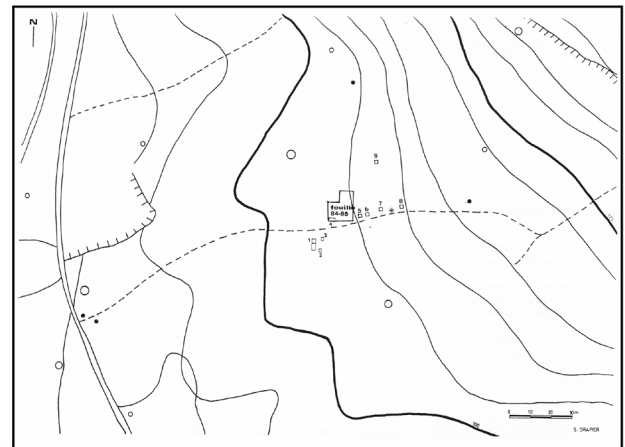
Plus convaincante est la figuration d'équidé, peinte à l'ocre rouge, sur une plaquette de grès (cassée en deux morceaux), conservée au Musée des Antiquités nationales. Elle proviendrait de la paroi d'une grotte détruite par les carrières, située au lieu-dit "La Justice", à **Boutigny-sur-Essonne**. Elle fit l'objet de plusieurs articles de J.L. Baudet (*cf. A. Leroi-Gourhan 1984 in Atlas des grottes ornées ... p. 309*).

L'habitat solutréen de Saint-Sulpice de Favières

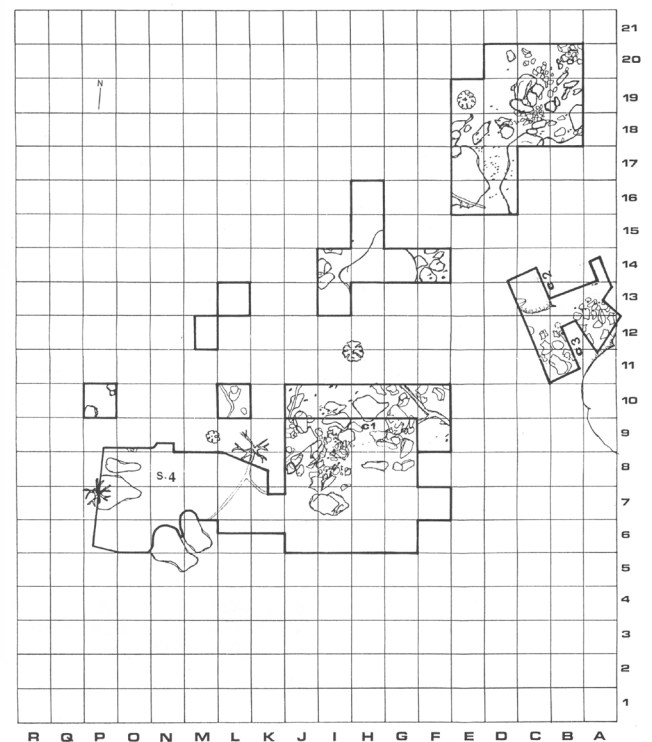
Parmi les grands habitats du Massif de Fontainebleau, le gisement de Saint-Sulpice de Favières tient une place à part, car il est le seul témoignage d'une des cultures les plus réputées du Paléolithique supérieur, tout du moins pour la maîtrise du travail de la pierre : il s'agit du Solutréen. De cette culture, située dans l'échelle des temps préhistoriques entre le Gravettien et le Badegoulien, on ne trouve nulle trace dans la vallée du Loing. Le site de Saint-Sulpice de Favières, qui a gardé les vestiges de cette culture "rare" se trouve d'ailleurs à l'écart de la zone de peuplement principal, à la limite occidentale du domaine géographique ici étudié, très exactement sur une butte témoin surplombant les plateaux de la Beauce et du Hurepoix.

La découverte d'une pointe foliacée dans le parc d'un château

Le gisement solutréen se trouve à une altitude de 105 m environ, sur le flanc sud-ouest de la "montagne de Segrez", butte stampienne qui culmine à 153 m sur la rive droite de la petite rivière de la Renarde, un affluent de l'Orge (fig. 44). Le site est inclus dans le domaine du château de Segrez. Ce château fut construit en 1748 par Hauduy de Soucy et loué à vie au Marquis d'Argenson qui aménagea le parc avec des bosquets, des jets d'eau et des charmilles, bouleversant le sol et le sous-sol des lieux. Ainsi fit-il tracer une grande allée face à la cour d'honneur, escaladant le flanc de la butte. Ces travaux, dont on retrouve la trace sous forme d'un talus bordant la principale allée forestière, sont responsables du remaniement d'une partie du gisement mais aussi de sa découverte. C'est en effet en bordure de ce talus que le préhistorien Charles Sacchi découvrit quelques silex taillés dont une pointe foliacée, délicatement ouvragée, qu'il identifia comme un vestige du Solutréen. La direction des Antiquités préhistoriques de l'Île de France,



a



b

Figure 44 - Le gisement solutréen de Saint-Sulpice-de-Favières (d'après Sacchi *et al.* 1996); a, localisation des fouilles et sondages sur le versant sud-ouest de la butte de Baville (relevé Drapier); b, plan des fouilles effectuées en 1984 et 1985 (relevé Drapier).

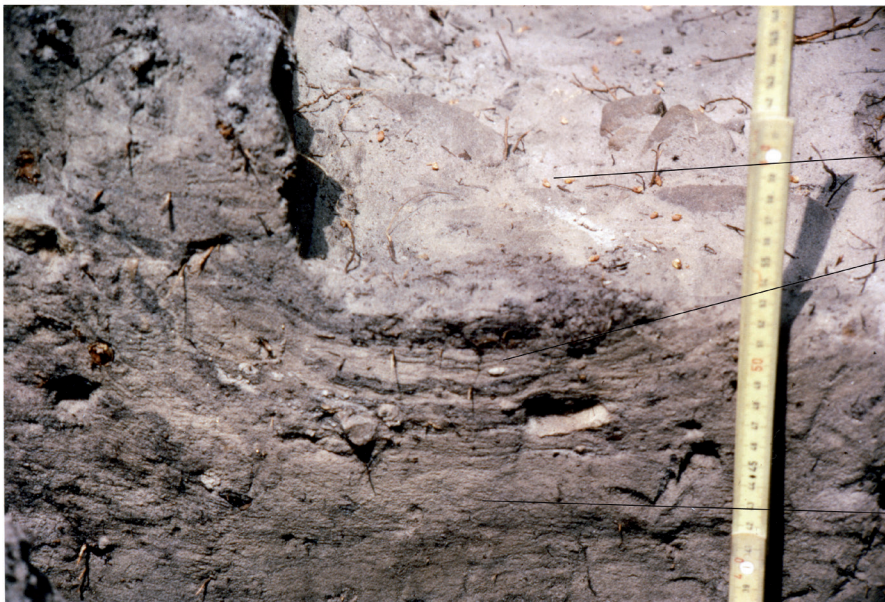
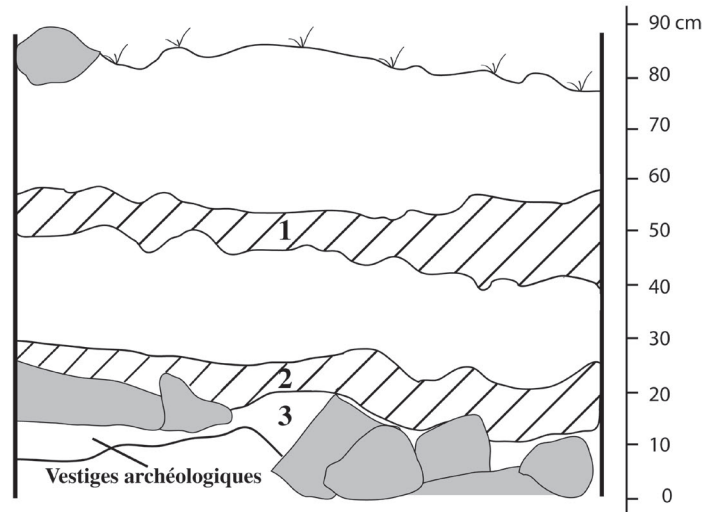
dirigée alors par Jacques Tarrête, décida de l'organisation de sondages en Juillet 1983, puis par la suite de fouilles, en Juillet 1984 et 1985, qui furent coordonnées par l'une de nous (B.S.) (Sacchi *et al.* 1996).

La stratigraphie du gisement solutréen

La butte de Segrez, dite aussi butte de Baville (sur la carte au 1/50.000) est constituée de sables de Fontainebleau et parsemée de chaos gréseux provenant du démantèlement des dalles de grès qui surplombent cette formation. L'industrie lithique était concentrée majoritairement sur un léger replat orienté au sud-est. Elle se rencontrait, sous une couche d'humus d'une dizaine de cm, dans un sable grisâtre comprenant plusieurs niveaux



a



b

Sable beige

Traces de ruissellement

Sable gris tacheté

Figure 45 - Stratigraphie du gisement (relevé et cliché A. Roblin-Jouve) : a, coupe C3 des fouilles de 1985. Le niveau archéologique solutréen est situé à la partie inférieure du sable gris entre les blocs de grès (3). Dans le sable gris supérieur, sont conservés deux horizons humifères gris noirs (1 et 2) (position de la coupe, figure 44 b); b, coupe C4 dans le sondage 6 des fouilles de 1985. Une ancienne rigole comblée témoigne du ruissellement qui affecte le sable gris supérieur (position de la coupe, figure 44 a).

humifères (fig. 45). Les silex étaient épars sur toute l'épaisseur, mais plus abondants à 80/90 cm de la surface, où apparaissaient de petits blocs de grès et des plaques de meulière. Un niveau induré, l'aliôs, correspondant à une accumulation de fer d'origine pédologique, constitue la base du dépôt. L'ensemble repose sur les sables stampiens plus ou moins altérés (cf. *infra*, Roblin-Jouve p. 44). Les sédiments contenant l'industrie sont des sables ruisselés et soufflés déposés au Pléniglaciaire supérieur. L'industrie semble avoir été mise en place par des coulées successives dont l'origine n'a pu être déterminée. Les raccords effectués entre certaines pièces laissent toutefois penser que les déplacements n'ont pas été très importants. Des zones de concentration ont été remarquées à la base de gros blocs de grès. Le milieu naturel, enchevêtrement de rocs et de racines n'était pas propice à une fouille méthodique; pourtant la majorité des pièces ont été relevées sur plan (fig. 46 à 48).

L'équipement des Solutréens de Saint-Sulpice de Favières

Comme dans la plupart des sites du Massif de Fontainebleau, seule l'industrie lithique a été conservée. Elle forme un ensemble significatif par son abondance (environ 10.000 pièces brutes, une cinquantaine de nucléus, le plus grand nombre réduit à l'état de fragments par la gélifraction, et 800 pièces retouchées) et l'homogénéité du style et de la patine. La collection a été déposée au Musée de Préhistoire de Nemours. Parmi les objets retouchés, plus de la moitié est constitué par les outils typiques du Paléolithique supérieur (grattoirs, burins et perçoirs) témoignages des activités de fabrication et de consommation communes à tous les groupes de chasseurs nomades préhistoriques. Mais l'ensemble typologique le plus remarquable est constitué par des pointes ovalaires, appelées par les premiers préhistoriens "feuilles de laurier" en raison de leur morphologie générale, qui sont caractéris-



Figure 46 - Le site de Saint-Sulpice-de-Favières durant les fouilles de 1985. Les photos mettent en évidence la difficulté des conditions de fouille en milieu stampien. Les vestiges se retrouvent remaniés au milieu des racines d'arbres et des blocs et plaques de grès (clichés Schmider).



Figure 47 - Décapage du carré I8. Les vestiges de silex se distinguent (en blanc) sur le sable parmi les blocs et les plaquettes de grès et meulière (cliché Schmider).



Figure 48 - Fragment de feuille de laurier "en place" (cliché Lutz).

tiques de la culture solutréenne. Ces pointes sont façonnées par une retouche bifaciale rasante nécessitant beaucoup d'habileté et de soin. Elles présentent un profil mince (entre 3 et 10 mm) et des longueurs s'échelonnant, ici, entre 40 et 150 mm. On s'accorde à penser que, diversement emmanchés, ces objets étaient utilisés comme pointes de projectiles pour certains, couteaux ou instruments tranchants pour d'autres (fig. 49 et 50).

Un atelier de production des pointes foliacées

Comme le montrent les abondantes esquilles de façonnage retrouvées sur le site et la conservation de nombreuses ébauches à différents stades de fabrication, on est assurément en présence d'un atelier de fabrication des pointes foliacées.

Une source de matière première peu éloignée

Les matériaux utilisés provenaient du voisinage et on peut distinguer deux sources principales. La plus grande partie est fabriquée dans le silex de la craie campanienne, c'est à dire la formation du Sénonien qui affleure dans la Vallée de la Renarde. Il s'agit de rognons de forme irrégulière ce qui n'a pas empêché leur exploitation par les Solutréens. Ils se retrouvent en grande quantité dans les alluvions récentes. Ce silex à grain fin est assez homogène. Plus adapté apparemment par sa présentation, mais moins utilisé en fait car il présente des fissurations et des plans de diaclase, est le silex meulier. Il se rencontre sous forme de blocs sur le plateau au dessus du gisement. Provenant du démantèlement de la formation argileuse à meulière de Montmorency (Stampien supérieur), les blocs de silex meulier offrent des niveaux compacts, d'épaisseur centimétrique, qui se délitent naturellement en plaquettes propices à la taille des pointes foliacées. Le grès abondant dans l'environnement, n'a été utilisé qu'occasionnellement (un fragment de pointe en grès lustré). On rencontre également quelques pièces en silex exogène, dont on ignore actuellement la provenance.

La fabrication des pointes foliacées : une technique délicate

L'analyse technologique, assistée par l'expérimentation, a permis à différents auteurs (dont J. Pelegrin 1981) de décrire le processus de fabrication de ces objets. L'opération initiale consiste

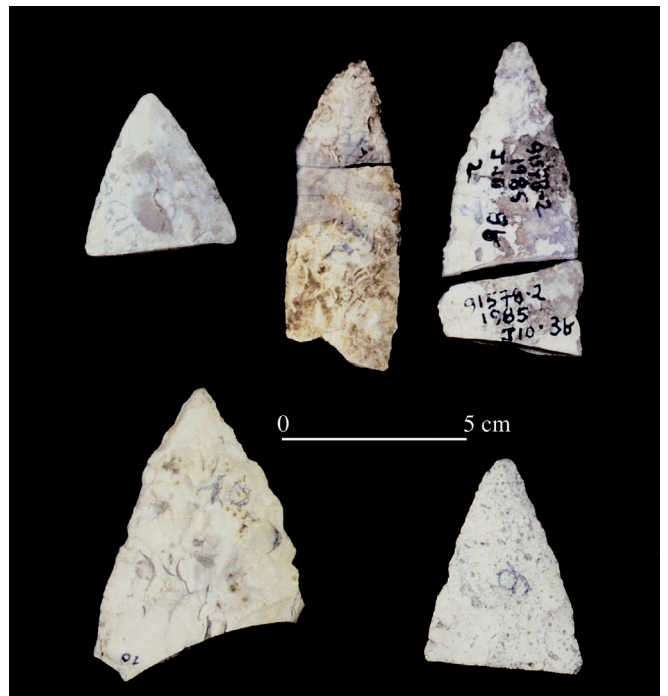


Figure 49 - Les pointes solutréennes de Saint-Sulpice-de-Favières ont été retrouvées souvent incomplètes, cassées parfois en plusieurs morceaux. Les pièces étaient recouvertes d'une épaisse patine blanche, parfois altérée par le séjour dans l'humus (cliché Schmider).

à préparer une préforme bifaciale à partir d'un nodule de silex, choisi généralement pour sa forme aplatie. L'enlèvement du cortex est effectué à partir des bords par des retouches larges et assez profondes. Le deuxième stade consiste à réduire l'épaisseur et la convexité des faces, tout en déterminant l'axe de symétrie. Enfin, la pointe et la base sont élaborées tandis que les surfaces sont amincies par des retouches plates et parallèles. Ces opérations sont effectuées en percussion directe, au percuteur tendre, pierre ou bois de cervidé. Elles sont très délicates et les accidents de taille sont fréquents. A Saint-Sulpice de Favières, une quarantaine de pièces bifaciales plus ou moins épaisses témoignent des différentes étapes du façonnage des préformes, tandis que 170 fragments, de faible épaisseur, semblent appartenir à des pointes achevées ou presque achevées. La dernière

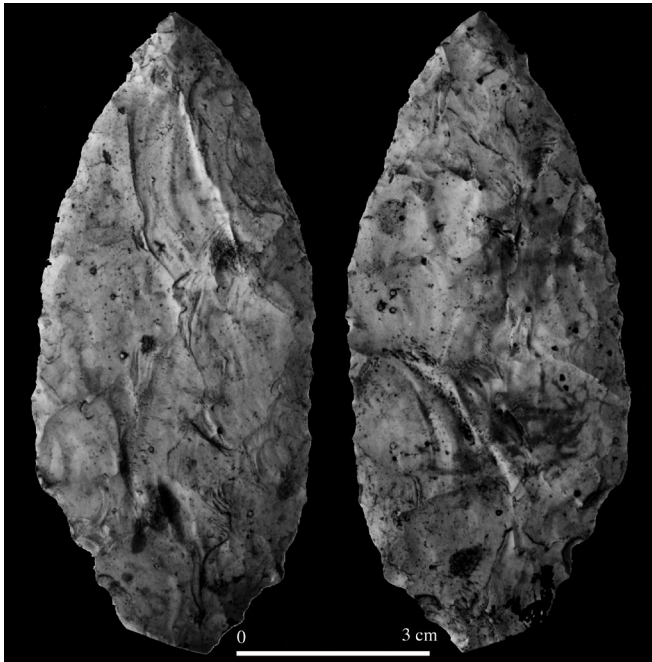


Figure 50 - Exceptionnelle, l'une des seules feuilles de laurier, intacte, permet de se rendre compte de l'habileté de l'artisan solutréen (photo recto-verso, cliché Chantret).

phase d'amincissement et de finition est encore plus complexe. Elle met souvent en œuvre une retouche dite "en pelure" ou "en écharpe" qui peut être obtenue par pression (c'est à dire en exerçant une compression sur les bords avec une baguette de bois de cervidé ou d'os, ce qui permet le détachement d'enlèvements étroits et réguliers) (fig. 51) Cette technique est facilitée par la chauffe intentionnelle de l'ébauche à retoucher, et l'aspect luisant de certains fragments de pointes de Saint-Sulpice de Favières évoque un traitement thermique.

D'où venaient les Solutréens de Saint-Sulpice de Favières

Nous avons vu que la localisation de ce gisement était marginale dans le Massif de Fontainebleau. Ce site marque d'ailleurs



Figure 51 - Cette pointe plate et mince est un bon exemple de la technique très élaborée des Solutréens. Elle présente la retouche dite "en pelure" ou "en écharpe" obtenue par pression sur une pièce de silex préalablement chauffée (cliché Schmider).

l'extension la plus nordique du Solutréen dont la population était établie majoritairement au sud de la Loire. On peut supposer que le groupe qui s'était implanté sur la butte de Segrez venait du bassin de la Creuse où plusieurs gisements de la même culture ont été signalés. Il a pu s'arrêter sur ce versant ensoleillé parce qu'il s'y trouvait une source de silex proche et en particulier un matériau affleurant sous forme de plaquettes, donc propice à la fabrication des pointes foliacées. Dans ces régions marginales, il est probable que le Solutréen moyen (courant auquel se rattache l'industrie de Saint-Sulpice de Favières) a perduré plus longtemps que dans la zone centrale de peuplement, et ces derniers Solutréens ont pu être contemporains de certaines des populations badegouliennes de la région de Nemours.